



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'environnement
et de l'énergie,**

**chargée de la conservation de la nature,
du bien-être animal, de la propreté, de la
politique de l'eau et du Port de Bruxelles**

RÉUNION DU

MERCREDI 26 MAI 2021

SESSION 2020-2021

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor het Leefmilieu
en de Energie,**

**belast met het Natuurbehoud,
het Dierenwelzijn, de Netheid,
het Waterbeleid en de Haven van Brussel**

VERGADERING VAN

WOENSDAG 26 MEI 2021

ZITTING 2020-2021

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 02
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 02
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 1

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "la relocalisation des revendeurs de voitures de seconde main à Bruxelles".

Question orale de Mme Aurélie Czekalski 5

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "le label "produit biosourcé"".

Question orale de Mme Lotte Stoops 9

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "la création de cours de récréation vertes en Région bruxelloise".

Demande d'explications de Mme Céline Fremault 11

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "le rapport de l'OCDE et la problématique de la gouvernance climatique en Belgique".

Demande d'explications jointe de Mme Marie Nagy, 11

concernant "le rapport de l'OCDE sur l'examen environnemental de la Belgique".

INHOUD

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 1

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de verhuizing van handelaars in tweedehandswagens in Brussel".

Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie Czekalski 5

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het label 'biosourced product'".

Mondelinge vraag van mevrouw Lotte Stoops 9

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het creëren van klimaatspeelplaatsen in het Brussels Gewest".

Vraag om uitleg van mevrouw Céline Fremault 11

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het verslag van de OESO en de problematiek van het klimaatbestuur in België".

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Marie Nagy, 11

betreffende "het verslag van de OESO over de milieu-evaluatie van België".

Demande d'explications jointe de Mme Aurélie Czekalski, concernant "les objectifs de développement durable en 2030". Discussion conjointe – Orateurs : Mme Céline Fremault (cdH) Mme Marie Nagy (DéFI) Mme Aurélie Czekalski (MR) M. Alain Maron, ministre	12	Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Aurélie Czekalski, betreffende "de doelstellingen van duurzame ontwikkeling in 2030". Samengevoegde bespreking – Sprekers: Mevrouw Céline Fremault (cdH) Mevrouw Marie Nagy (DéFI) Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) De heer Alain Maron, minister	12
Question orale de Mme Marie Nagy à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative, concernant "les résultats de la Belgique, rendus par l'OCDE, en matière de gestion des déchets de construction".	23	Mondelinge vraag van mevrouw Marie Nagy aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie, betreffende "Belgiës resultaten volgens de OESO op het gebied van bouwafvalbeheer".	23
Question orale de Mme Victoria Austraet à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative, concernant "la politique de la Région en matière d'animaux classés parmi les espèces exotiques envahissantes".	28	Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie, betreffende "het beleid van het gewest inzake dieren die als invasieve uitheemse soorten worden aangemerkt".	28
Question orale de Mme Aurélie Czekalski à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative, concernant "la récupération des eaux de chantier".	32	Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie Czekalski aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie, betreffende "het terugwinnen van water uit de bouw".	32

103 Présidence : M. Tristan Roberti, président.

105 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

105 à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

105 concernant "la relocalisation des revendeurs de voitures de seconde main à Bruxelles".

107 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Le Port de Bruxelles a consacré un temps non négligeable à négocier avec les commerces de voitures d'occasion destinées à l'exportation. Ces vendeurs étaient essentiellement installés dans le quartier de la rue Heyvaert chevauchant les communes de Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht.

Les négociations avaient pour finalité de regrouper ces revendeurs en un point, sur un terrain du port de 2,6 ha situé sur la rive droite de l'avant-port. Ce regroupement aurait permis d'effectuer le transport des voitures de seconde main vers Anvers non plus par route, mais par voie d'eau grâce à l'instauration d'une plate-forme plurimodale Roll-On Roll-Off (Ro-Ro) conçue pour les transports de véhicules par barge.

À la fin du mois d'octobre 2018, les négociations ont été rompues et aucune suite n'a été donnée depuis cette date. Le plan directeur du Port de Bruxelles à l'horizon 2040 entérine cette rupture des négociations et aucune proposition de recherche de solution n'est avancée. En d'autres termes, un projet dont on attendait des retombées intéressantes, notamment pour le trafic par la voie d'eau, ne semble plus retenir l'attention du gouvernement.

C'est aller à contresens des affirmations formulées dans le plan directeur 2040, qui précise : "Toutefois, nous avons été attentifs à identifier une série de tendances qui peuvent instruire et nourrir la réflexion sur le devenir du Port de Bruxelles." Ce projet s'inscrivait parfaitement dans le cadre des activités portuaires, car il aurait généré des trafics supplémentaires par la voie d'eau. En outre, il aurait permis le regroupement en dehors de la ville des revendeurs de voitures. C'était donc un projet beau et utile.

109 Les revendeurs de voitures de seconde main estimaient que la voie d'eau générerait des coûts exorbitants. Cette affirmation restait à prouver et des solutions innovantes et alternatives, comme le transport par chemin de fer des voitures entre l'avant-port et Anvers, semblent avoir été insuffisamment étudiées.

La taille du terrain, jugée insuffisante, était un autre argument avancé. La possibilité d'offrir un terrain mieux dimensionné pouvait sans doute être envisagée, mais il semble qu'il n'y ait pas eu de volonté d'accord, ni du côté des revendeurs, ni du côté des autorités portuaires.

Voorzitterschap: de heer Tristan Roberti, voorzitter.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de verhuizing van handelaars in tweedehandswagens in Brussel".

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (*in het Frans*).- *De onderhandelingen van de Haven van Brussel met de handelaars in tweedehandswagens die bestemd zijn voor de export om hun activiteiten te concentreren op een haventerrein van 2,6 hectare zijn eind oktober 2018 afgesprongen. De Haven van Brussel heeft sindsdien geen enkele oplossing meer voorgesteld. De regering heeft er geen aandacht meer voor. Dat gaat in tegen het masterplan van de Haven van Brussel, terwijl het project perfect past in de havenactiviteiten en zou zorgen voor extra transport via de waterweg.*

Volgens de handelaars in tweedehandswagens bracht het vervoer over water buitensporige kosten mee. Dat moest nog worden aangetoond en alternatieve oplossingen zijn onvoldoende onderzocht.

Een ander argument was dat het terrein te klein was. Een groter terrein behoorde echter allicht tot de mogelijkheden.

Een projectontwikkelaar zou een kringloopproject hebben uitgewerkt op een site van 2 hectare in de Heyvaertwijk. Dat is alvast een stap in de goede richting, maar intussen is er geen sprake van een project voor de handelaars in tweedehandswagens. Nochtans moet de Haven van Brussel

Une société immobilière aurait élaboré un projet d'économie circulaire productive sur un site de 2 ha dans le quartier Heyvaert, ce qui diffère d'une occupation disparate en différents endroits de ce quartier. Il s'agit, certes, d'une étape vers une certaine rationalisation, mais rien ne filtre quant au sort des revendeurs de voitures d'occasion en Région bruxelloise.

Le contrat de gestion 2021-2025 du Port de Bruxelles indique qu'il s'engage, pour l'année 2021 :

- à proposer des scénarios pour l'avenir du centre TIR ;
- à élaborer un scénario de mise en œuvre du développement des centres de transbordement urbains ;
- à évaluer et adapter, si nécessaire, les systèmes d'incitants financiers au transfert modal.

Aucune allusion n'est faite à la mission de base du Port de Bruxelles, à savoir recenser les secteurs où les activités se révèlent compatibles avec les objectifs de valorisation de la voie d'eau ou, éventuellement, du rail.

Pour quelle raison le contrat de gestion ignore-t-il un secteur important comme celui de la revente des voitures de seconde main ?

Que sont devenues ces entreprises ? Exercent-elles leurs activités de façon plus limitée ?

La Région a-t-elle définitivement écarté les activités de revente de véhicules de seconde main, alors qu'elles génèrent un chiffre d'affaires considérable ? Le plan directeur 2040 lui accorde pourtant une attention particulière en mentionnant un terrain de 5 ha réservé à cette activité. Qu'en est-il ?

La reprise des négociations avec le secteur des voitures d'occasion est-elle à écarter de façon définitive ? Selon moi, ce serait une erreur.

¹¹¹ **M. Alain Maron, ministre.**- Le secteur de la revente de véhicules d'occasion est un secteur complexe, dont la santé et le développement dépendent de nombreux facteurs, y compris de facteurs extrabruellois.

Le plan directeur 2030 du Port de Bruxelles, finalisé en 2013, avait effectivement repris le projet de terminal Roll-On Roll-Off (Ro-Ro) dans ses projets phares, sur la base des conclusions d'une étude de faisabilité économique et opérationnelle. Celle-ci estimait à 5 hectares la superficie idéale d'un tel terminal.

Ne disposant pas d'un terrain de cette taille pour y développer le projet, le Port a fait porter ses appels à projets sur un terrain plus petit, acquis en 2016 dans l'avant-port. Son intention était d'acquérir ensuite les terrains proches, pour assurer

conform de beheersovereenkomst 2021-2025 in 2021 niet alleen scenario's voor de toekomst van het TIR Logistics Centre en de ontwikkeling van stedelijke overslagpunten voorstellen en financiële stimulansen voor de modal shift evalueren en aanpassen, maar ook de sectoren inventariseren waarin vervoer over het water of eventueel het spoor kan worden gevaloriseerd.

Waarom wordt er in de beheersovereenkomst niets vermeld over de sector van de tweedehandswagens?

Heeft het gewest die handel definitief opgegeven, ook al wijst het masterplan 2040 een terrein van 5 hectare toe aan die activiteit? Komen er geen onderhandelingen meer met de sector?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Het masterplan 2030 van de Haven van Brussel vermeldde inderdaad het roll-on-roll-offterminalproject (roro-terminal) als een van zijn paradepaardjes. Volgens een studie bedroeg de ideale oppervlakte daarvan 5 hectare.*

Tussen 2015 en 2018 heeft de Haven van Brussel drie projectoproepen gelanceerd voor de aanleg van een roro-terminal, maar geen enkele heeft iets opgeleverd: te weinig of geen kandidaten en het project voldeed onder andere niet aan de stedenbouwkundige regelgeving. Ook andere factoren zoals de prijs van de vrachtafhandeling en de verhuis van een deel van de activiteiten naar de A12, buiten Brussel, beïnvloedden de haalbaarheid en rendabiliteit van het project negatief.

l'extension de cette nouvelle activité au fur et à mesure de son développement.

Entre 2015 et 2018, le Port de Bruxelles a lancé trois appels à projets pour la création d'un terminal Ro-Ro, mais aucun n'a pu aboutir. Les raisons en sont multiples : absence ou manque de candidats, incompatibilité du projet présenté avec les contraintes urbanistiques et architecturales, absence d'usage de la voie d'eau, etc.

L'engouement du secteur était assez modéré au regard de ces éléments. De plus, différentes raisons dépendant du contexte économique plus large influençaient négativement la faisabilité et la rentabilité de l'exploitation d'un terminal Ro-Ro orienté vers le secteur de la vente de véhicules d'occasion.

Parmi ces contraintes extérieures figuraient notamment :

- le prix de la manutention, avec le recours obligatoire aux dockers et la loi (Major) du 8 juin 1972 organisant le travail portuaire, une contrainte financière importante en comparaison avec le transport routier ;

- l'éclatement du consortium des négociants et transporteurs du quartier Heyvaert ;

- le déménagement d'une partie des activités vers l'extérieur de Bruxelles, vers l'A12 ;

- le marché des voitures de seconde main, essentiellement en Afrique, qui s'est fortement contracté, à la suite de la décision de plusieurs États acheteurs de limiter les importations à certaines catégories de véhicules ;

- la réglementation belge limitant les transactions financières en liquide à 3.000 euros.

¹¹³ Par la suite, un nouvel appel à projets, moins orienté vers le secteur des véhicules d'occasion, a été lancé sur le terrain pressenti pour accueillir le terminal Ro-Ro. Cet appel a abouti à l'attribution du terrain à une entreprise active dans l'économie circulaire, qui traite notamment des composants automobiles et qui s'est engagée à utiliser plus intensivement la voie d'eau, ce qui est bien sûr l'un des objectifs du Port.

Face à l'échec des trois appels à projets, et au regard de ces multiples éléments, vous comprendrez qu'il était injustifié de confirmer ce projet ou un projet de cette nature dans le plan directeur 2040 du Port, ni de l'inscrire dans le nouveau contrat de gestion 2021-2025 du Port.

Les entreprises de vente de voitures d'occasion sont cependant toujours présentes dans le quartier Heyvaert. En effet, lorsque le projet de délocalisation des dépôts de véhicules d'occasion vers l'avant-port était toujours d'actualité, le gouvernement a continué de délivrer des permis d'environnement pour ce type d'activité, mais pour une durée inférieure à quinze ans, soit la durée maximale d'un permis d'environnement. Une fois arrivés

Vervolgens is een nieuwe projectoproep gelanceerd, die minder op de sector van de tweedehandswagens was gericht en resulteerde in de toekenning van het terrein aan een bedrijf dat actief is in de circulaire economie.

Door de drie mislukte projectoproepen was het niet gerechtvaardigd om het project in het masterplan 2040 van de Haven of de nieuwe beheersovereenkomst 2021-2025 op te nemen.

Aangezien de regering intussen milieuvergunningen is blijven afgeven, weliswaar voor een kortere duur en ze kunnen worden verlengd, kan een aantal historische spelers in de Heyvaertwijk hun handel in tweedehandswagen voortzetten mits ze een aantal aanpassingen doorvoeren, conform wijzigende milieuvergunningen om de impact van hun activiteiten op het milieu, de mobiliteit en de veiligheid te beperken.

Het toekomstige richtplan van aanleg en andere projecten in de wijk zijn echter minder verenigbaar met de handel

à leur date d'échéance, ces permis d'environnement peuvent faire l'objet d'une prolongation. Les conditions d'exploitation et les horaires dans ces permis d'environnement étant ceux habituellement fixés pour le secteur, les entreprises n'exercent pas leur activité de manière plus limitée.

Les permis d'environnement délivrés par l'administration sont en constante évolution pour intégrer des mesures qui garantissent au mieux une exploitation ayant un impact limité au niveau de l'environnement, de la mobilité et de la sécurité. Il en va de même pour les commerces de voitures de seconde main. Bruxelles Environnement a donc veillé à permettre à certains acteurs historiques du quartier Heyvaert de poursuivre leur activité moyennant une série d'adaptations.

Ces nouvelles contraintes, destinées à préserver la qualité de vie des habitants du quartier, s'ajoutent à des facteurs extérieurs aux permis d'environnement, notamment le futur réaménagement du parc de la Sennette, le futur plan d'aménagement directeur (PAD) ainsi que d'autres projets de réaménagement du quartier en cours d'étude. Ces différentes évolutions projetées pour le quartier sont moins compatibles avec l'activité de revente de véhicules d'occasion et auront mécaniquement pour conséquence de diminuer le nombre de revendeurs de véhicules d'occasion dans les prochaines années.

Le Port n'a pas été recontacté dernièrement pour développer ce type d'activité sur ses terrains. Comme évoqué précédemment, il semblerait que le secteur réoriente ses activités hors du périmètre régional.

¹¹⁷ **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- La réponse du ministre correspond à ce qui s'observe depuis quelques années. L'abandon du projet Roll-On Roll-Off (Ro-Ro) en 2018 est un échec malheureux pour l'amélioration de la ville et une occasion manquée pour le transport fluvial. On joue désormais la carte de l'extinction naturelle du secteur dans le quartier Heyvaert.

Cependant, le problème est double. D'abord, les autorités communales - dont j'ai fait partie - ont travaillé en pensant que cette activité allait s'éteindre plus rapidement et de façon coordonnée. Ensuite, le développement du plan d'aménagement directeur (PAD) a poursuivi dans ce sens, en voulant rendre ce quartier plus serein et plus urbain, notamment par des initiatives comme le parc de la Sennette.

En attendant, le quartier Heyvaert est invivable. On en a récemment reparlé dans des circonstances extrêmement tristes et bouleversantes. Mais ceux qui ont eu l'occasion de s'y balader récemment ont pu voir combien l'impact de la revente de véhicules d'occasion reste majeur. Des rues comme celle du Compas peuvent rester bloquées pendant plus d'une demi-heure dans les gaz d'échappement des camions immobilisés par toute une série d'obstacles. Lorsqu'on échange avec les riverains sur leurs conditions de vie, ils disent que c'est leur quotidien. Le quartier est donc encore aujourd'hui fortement marqué par cette activité, et cela risque de durer. Les efforts déployés par la

in tweedehandswagens, waardoor het aantal handelaars in tweedehandswagens de komende jaren zal afnemen.

Er is met de Haven niet opnieuw contact opgenomen om dat soort van activiteit op haar terreinen te ontwikkelen. De sector zou zijn activiteiten verhuizen buiten het gewest.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *Men kiest voor de natuurlijke uitdoving van die activiteiten, ook al is het een gemiste kans voor het transport via de waterweg en de verbetering van de leefbaarheid van ons gewest.*

De gemeenten dachten dat dat sneller en op een gecoördineerde manier zou gebeuren. Ondertussen is de Heyvaertwijk onleefbaar. De impact van de handel in tweedehandswagens blijft groot en dat kan nog lang duren.

Het einde van de sector in de Heyvaertwijk moet beter worden gecoördineerd.

Région et la commune pour améliorer la situation en subissent aussi les conséquences.

Par ailleurs, une réponse s'impose pour mieux coordonner la fin de l'emprise d'un secteur sur un quartier qui n'a jamais été pensé pour accueillir ce genre d'activité.

119 Nous ne pouvons nous contenter de laisser la nature faire son œuvre et nous en tenir au seul échec du projet Ro-Ro. Les pouvoirs publics ont le devoir complémentaire de trouver une finalité et une issue à la fois plus courte et plus encadrée à ce secteur. J'espère que mon message sera entendu.

- *L'incident est clos.*

123 **QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI**

123 à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

123 concernant "le label "produit biosourcé"".

125 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Dans le cadre de ma proposition de résolution relative à la végétalisation des immeubles du parc immobilier régional bruxellois, j'ai notamment demandé au gouvernement bruxellois de s'informer sur la faisabilité et le coût d'utilisation de biomatériaux tels que le béton organique, lors de la réfection ou de la construction de nouveaux bâtiments.

En Wallonie, le cluster Éco-construction a officiellement lancé le label "produit biosourcé" au début du mois de mars. Ce label dédié aux matériaux de construction offre des avantages écologiques et économiques aux entreprises et aux particuliers avec, à la clé, une surprime de 25 % pour les travaux d'isolation.

Actuellement, cinq entreprises ont été labellisées en Région wallonne. L'écoconstruction ayant le vent en poupe, l'inclusion dans les cahiers de charges d'obligations écologiques pour les bâtiments publics est envisagée à plus longue échéance. Les fonds de relance européens pourraient également être en partie consacrés à l'écoconstruction.

Le secteur de la construction a un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs climatiques. Pour rappel, dans le but d'atteindre la neutralité carbone, la Région de Bruxelles-Capitale ambitionne de réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2005 et d'au moins 90 % en 2050.

Le secteur de la construction peut contribuer à atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030. Pour ce faire, la Région bruxelloise devrait rénover son ancien

De overheid moet een snellere, begeleide uitweg vinden.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het label 'biosourced product'".

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (*in het Frans*).- *In het kader van mijn voorstel tot resolutie betreffende de vergroening van de gebouwen van het gewest heb ik de regering gevraagd om na te gaan of het gebruik van biomaterialen bij de renovatie van gebouwen of nieuwbouw haalbaar is.*

In Wallonië is begin maart het label 'biosourced product' officieel gelanceerd.

Tot nu toe hebben vijf Waalse ondernemingen dit label gekregen.

De bouwsector heeft een belangrijke rol te spelen in de verwezenlijking van de klimaatdoelstellingen. De sector kan helpen om de doelstelling van 40% minder broeikasgassen tegen 2030 te halen. Daartoe zou het Brussels Gewest zijn gebouwenpark moeten renoveren.

Bouwmaterialen kunnen negatieve gevolgen hebben voor het klimaat en het milieu.

parc immobilier peu performant sur le plan énergétique. Ce point est essentiel aux yeux du MR.

De l'extraction à la gestion des déchets, en passant par la production, les matériaux de construction ont des effets potentiellement négatifs sur le climat et l'environnement, notamment en ce qui concerne la consommation de ressources et la production d'émissions indirectes. Bien que la rénovation et le renouvellement du bâti permettent d'économiser de l'énergie lors de l'utilisation des bâtiments, la consommation accrue de matières pèse de plus en plus lourdement sur l'environnement.

¹²⁷ Il est dès lors important d'encourager la construction et la rénovation durable qui intègrent les principes de durabilité dans le secteur de la construction. Mes collègues Alexia Bertrand et Viviane Teitelbaum reviendront sur ce sujet dans le cadre de leur proposition de résolution concernant la stratégie de rénovation du bâti bruxellois.

Ce label "produit biosourcé" wallon permet notamment :

- de certifier avec précision le pourcentage de matière biosourcée au sein des matériaux de construction ;
- de promouvoir la filière wallonne d'écomatériaux ;
- d'accéder à une surprime de 25 % pour des travaux de rénovation ;
- d'accompagner de futures démarches politiques liées à cette thématique.

Quelle est la position du gouvernement bruxellois quant à l'utilisation des biomatériaux lors de la réfection ou de la construction de nouveaux bâtiments publics régionaux ? Quelles pistes sont à l'étude au sein du gouvernement quant à l'utilisation des biomatériaux dans le cadre de la réfection ou de la construction de nouveaux bâtiments publics régionaux ? Des mesures sont-elles prises pour la favoriser ?

Avez-vous pris connaissance du label wallon "produit biosourcé" ? Est-il envisagé de mettre en œuvre un tel label en Région de Bruxelles-Capitale ? Avez-vous pris contact avec vos collègues wallons à ce sujet ?

Quels sont vos contacts avec le secteur de la construction afin d'encourager la construction et la rénovation durable intégrant les principes de durabilité de l'économie circulaire dans le secteur de la construction ? Des mesures seront-elles prises ? Si oui, lesquelles et à quelle échéance ?

¹²⁹ **M. Alain Maron, ministre.**- Il est en effet essentiel de pousser les concepteurs à s'orienter vers un choix de matériaux qui, tout en étant adaptés à leur projet, présentent les meilleures performances environnementales. En réalité, de très nombreux facteurs, notamment techniques, entrent en ligne de compte pour faire le choix d'un matériau de construction, comme les contraintes architecturales ou acoustiques, la résistance au feu,

Duurzaam bouwen en renoveren moet dan ook worden aangemoedigd.

Het label 'biosourced product' maakt het mogelijk om het percentage biosourced materiaal nauwkeurig te certificeren; Waalse ecomaterialen te promoten enzovoort.

Wat is het standpunt van de regering over het gebruik van biomaterialen bij de renovatie van haar gebouwen of nieuwbouw? Zijn er maatregelen genomen om het gebruik ervan te bevorderen?

Kent u het label 'biosourced product'? Zijn er plannen om zo'n label in het Brussels Gewest in te voeren?

Hebt u contacten met de bouwsector om duurzaam bouwen en renoveren aan te moedigen?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Bij de keuze van een bouw materiaal moet met veel factoren rekening worden gehouden.*

Sinds december 2014 werkt de regering samen met de andere gewesten om instrumenten voor bouwmaterialen te ontwikkelen die de gevolgen voor het milieu evalueren. Uit die samenwerking

etc. Le choix doit reposer sur une évaluation comparative globale et robuste.

Depuis décembre 2014, le gouvernement s'est engagé dans une collaboration avec les autres Régions portant sur le développement d'outils d'évaluation de l'impact environnemental des matériaux dans les bâtiments. De cette fructueuse collaboration suprarégionale est né l'outil Totem, accessible gratuitement aux concepteurs, afin d'opter pour des matériaux à faible impact environnemental répondant aux besoins et contraintes de leurs projets.

Véritable outil d'aide à la décision, il comprend une vaste bibliothèque d'éléments et de matériaux de construction et s'utilise à toutes les étapes d'un projet. En avant-projet, il permet de comparer des systèmes constructifs et des scénarios de rénovation et, lors des phases liées au dossier d'exécution, il aide à affiner les choix architecturaux.

Totem évalue l'impact environnemental lié aux matériaux mis en œuvre dans un projet de rénovation ou de construction sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment et sur la base de dix-sept indicateurs d'impact environnemental, parmi lesquels le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources naturelles, les émissions de particules fines ou encore la dégradation de la couche d'ozone.

Cette méthode d'évaluation, qui est parfaitement en ligne avec les normes européennes en matière d'analyse de cycle de vie, tient donc compte d'un impact plus large que le seul impact relatif au caractère renouvelable de la matière première.

Fidèle à sa ligne directrice qui est de soutenir les projets ayant le plus faible impact environnemental, le gouvernement bruxellois promeut avant tout l'utilisation de l'outil Totem. C'est dans cet objectif que j'ai mis en place une nouvelle catégorie de prime "A2 - étude de conception Totem" pour soutenir les études réalisées grâce à cet outil.

¹³¹ Actuellement, l'action gouvernementale vise donc les impacts environnementaux des matériaux dans les bâtiments en soutenant l'utilisation de Totem au sein des processus de marchés publics auprès des maîtres d'ouvrage publics régionaux. Cette démarche est complétée par un soutien à l'appropriation de l'outil Totem par les concepteurs désignés pour la conception de ces projets publics, afin qu'ils puissent effectuer les meilleurs choix de matériaux pour leurs projets.

Notons aussi que, pour étudier la pertinence de la mise en œuvre d'un matériau biosourcé, les professionnels de la construction peuvent s'appuyer sur le service du facilitateur bâtiment durable de Bruxelles Environnement. Cette assistance gratuite porte sur tous les aspects liés aux bâtiments durables, en ce compris le choix d'un matériau biosourcé comme matériau de construction. Bruxelles Environnement a publié récemment un vade-mecum à l'attention des maîtres d'ouvrage publics pour une gestion des ressources durables et circulaires. L'objectif de ce vade-mecum est de fournir aux maîtres d'ouvrage les clés pour qu'ils puissent

is het instrument Totem ontstaan, dat ontwikkelaars gratis kunnen gebruiken. Zo kunnen ze materialen kiezen met een beperkte milieu-impact die aan de voorwaarden van hun project voldoen.

Totem biedt een bibliotheek aan informatie in alle fasen van een project en evalueert de milieu-impact voor de hele levenscyclus van een gebouw op basis van zeventien indicatoren. De Brusselse regering promoot het gebruik ervan.

De regering steunt het gebruik van Totem in aanbestedingsprocedures.

Om het nut van biosourced materiaal te onderzoeken, kan de bouwsector gratis de hulp inschakelen van de facilitator duurzame gebouwen van Leefmilieu Brussel. Recent heeft Leefmilieu Brussel ook een vademecum over duurzame en circulaire materialen gepubliceerd voor openbare opdrachtgevers.

Er wordt financiële steun geboden voor het gebruik van biosourced materialen bij renovaties ter verbetering van de energieprestaties van een gebouw. Elke openbare of private bouwheer kan een bonus krijgen als hij isolatie op basis van biomassa gebruikt.

Er wordt onderzocht of die bonus kan worden gelinkt aan het label 'biosourced materialen'.

appliquer les principes de l'économie circulaire, tant dans les projets de construction que de rénovation.

Relevons ensuite qu'un soutien financier est offert pour l'usage de matériaux biosourcés lors de travaux visant à améliorer les performances énergétiques d'un immeuble. Tout maître d'ouvrage, public ou privé, peut bénéficier d'un bonus lorsqu'il recourt à des isolants thermiques à base de matières issues de la biomasse.

Par ailleurs, nous avons décidé d'étudier la possibilité de lier ce bonus isolant naturel au label "matériaux biosourcés". Cet aspect sera étudié dans le cadre d'une mission qui démarre cette année et qui vise à établir des recommandations pour une évolution du système des primes à moyen et à long termes.

Des représentants de l'administration bruxelloise ont participé au lancement du label wallon "produit biosourcé" en 2019. Les trois Régions, impliquées dans le projet Totem, ont eu des contacts avec le cluster Éco-construction, chargé du label en Région wallonne, pour établir un lien entre le cahier des charges du label "matériaux biosourcés" et le projet Totem.

¹³³ Ainsi, l'une des conditions imposées aux entreprises labellisées est l'établissement d'une fiche de déclaration environnementale des produits (EPD), dont les données sont ensuite intégrées dans la bibliothèque de l'outil Totem. Ce lien, via les EPD pour les produits concernés, démontre la complémentarité entre ce label visant à promouvoir des filières économiques et le projet Totem, dont l'objectif est d'évaluer et d'améliorer l'impact environnemental des bâtiments.

Au sujet de l'intégration de principes de durabilité dans le secteur de la construction, je me réfère aux exemples d'action régionale que j'ai déjà eu l'occasion d'exposer devant cette commission. Rappelons, par exemple, que plusieurs subsides octroyés à des acteurs comme la Confédération construction, le Centre de référence professionnelle de la construction (CDR construction) et ecobuild.brussels, visent la mise en capacité du secteur pour répondre aux objectifs environnementaux de la Région. L'objectif est bien de développer une offre du secteur dans les domaines de la construction durable et de l'économie circulaire.

À court terme, ces moyens financiers permettent l'organisation d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des entreprises de construction. En ce qui concerne nos objectifs à plus long terme, Bruxelles Environnement et le secteur de la construction ont développé la "Feuille de route des acteurs de la construction à Bruxelles – Vers une économie circulaire". Cette feuille de route, coconstruite avec le secteur, propose à l'horizon 2040 une série d'objectifs stratégiques, de jalons et d'actions en vue de développer l'économie circulaire à Bruxelles. Cette feuille de route est en cours d'intégration au sein de l'alliance Renolution.

¹³⁵ **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Je prends note du fait que des synergies existent avec vos collègues wallons, les différentes

Vertegenwoordigers van de Brusselse administratie hebben de lancering van het Waalse label 'biosourced product' in 2019 bijgewoond. De drie gewesten hebben contacten gehad met ecologische bouwbedrijven om het lastenboek van het label 'biosourced materialen' te linken aan het project Totem.

Een van de voorwaarden voor de bedrijven die een label hebben gekregen, is dat ze een milieudocument opstellen van de producten waarvan de gegevens in Totem worden opgenomen.

Voor de integratie van de duurzaamheidsbeginselen in de bouwsector verwijs ik naar de voorbeelden die ik in deze commissie eerder al heb uiteengezet. Zo worden verschillende subsidies toegekend aan spelers als de Confederatie Bouw om de milieudoelstellingen van het gewest te verwezenlijken.

Op korte termijn kunnen dankzij deze financiële middelen bewustmakingsacties en opleidingen in bedrijven worden georganiseerd. Wat onze doelstellingen op de lange termijn betreft, hebben Leefmilieu Brussel en de bouwsector samen een overzicht van alle actoren uit de bouwsector opgesteld.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- *Er is dus een synergie met Wallonië. Leefmilieu Brussel speelt een sleutelrol,*

administrations, etc. Il est vraiment important de s'informer de la faisabilité et du coût d'utilisation des biomatériaux. J'entends que Bruxelles Environnement joue un rôle-clé en la matière, notamment grâce à l'outil Totem. Il existe également une série d'autres innovations qu'il convient d'encourager. Il faut poursuivre les recherches et voir comment améliorer la situation. Nous reviendrons sur le sujet dans le cadre de tout le dossier relatif à la stratégie de rénovation.

- *L'incident est clos.*

139 **QUESTION ORALE DE MME LOTTE STOOPS**

139 à **M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

139 **concernant "la création de cours de récréation vertes en Région bruxelloise".**

141 **Mme Lotte Stoops (Groen) (en néerlandais).**- *La Région a l'intention de verdir une vingtaine de cours de récréation, à l'instar de ce qui se fait déjà en Flandre. Plus que jamais, les enfants ont besoin d'être à l'extérieur pas uniquement pour jouer, mais aussi pour apprendre.*

Qu'en est-il exactement ? Quelles sont les écoles concernées et quel est le calendrier des aménagements ? Comment les moyens seront-ils répartis ?

Outre les contrats école qui ne sont pas de votre ressort, est-il prévu de donner accès à ces espaces de verdure aux riverains à des moments où ils ne sont pas utilisés par les écoles ? Envisagez-vous aussi d'y développer l'agriculture urbaine ?

143 **M. Alain Maron, ministre (en néerlandais).**- *L'opération récréation vise la création d'une vingtaine de cours d'école qui participent à la transition climatique et développent des projets innovants, ambitieux et exemplaires. À Bruxelles, 25 % des cours sont situées en zone de carence d'espaces verts.*

met name dankzij Totem. Ook een reeks andere innovaties moeten worden aangemoedigd. Het onderzoek moet worden voortgezet om de situatie te verbeteren.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW LOTTE STOOPS

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het creëren van klimaat speelplaatsen in het Brussels Gewest".

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- In Kortrijk heeft de basisschool Sint-Paulus zichzelf een zogenaamde klimaat speelplaats cadeau gedaan. De school toverde de traditionele betonnen speelplaats van 4.000 m² om tot een speelparadijs. De speelplaats bestaat uit meerdere speeltuigen, veel groen, een eigen moestuin en er lopen ook kippen. Het enige probleem is nu dat de kinderen niet meer naar huis willen.

Ook u plant klimaat speelplaatsen in het Brussels Gewest. U trok immers financiële middelen uit waarmee een twintigtal scholen hun speelplaatsen kunnen vergroenen. Het nieuws uit Kortrijk maakte me nieuwsgierig naar de stand van zaken in Brussel, temeer daar buitenbeleving sinds de coronacrisis nog meer aan belang heeft gewonnen. We zien ook dat buitenklassen een aanzienlijk potentieel hebben.

Kunt u de verdeling van de geplande middelen toelichten? Over welke scholen gaat het? Wat is het tijdschema voor de uitvoering?

Is er naast de schoolcontracten, waarvoor u niet bevoegd bent, ook voorzien in mogelijkheden voor het gedeelde gebruik van zulke klimaat speeltuinen? Worden er samenwerkingsmogelijkheden en regels uitgewerkt met verschillende partners om ook buurtbewoners toegang te geven tot de groene ruimten van speelplaatsen of andere terreinen op momenten dat die partners ze niet voor zichzelf gebruiken? Zullen er net zoals bij de school in Kortrijk, ook mogelijkheden zijn om aan stadslandbouw te doen?

De heer Alain Maron, minister.- Operatie Recreatie heeft tot doel een twintigtal schoolpleinen te creëren die bijdragen tot de klimaattransitie en om innovatieve, ambitieuze en voorbeeldige projecten te ontwikkelen. In het Brussels Gewest beslaan de

La plupart de ces cours sont asphaltées et contribuent ainsi à l'effet d'îlot de chaleur urbain et à la surcharge des égouts par temps de pluie.

La création d'espaces végétalisés en pleine ville participe au développement de la résilience climatique en permettant d'atténuer les canicules, prévient les inondations et permet de récupérer l'eau de pluie et, enfin, augmente la biodiversité.

D'autres bénéfiques sont associés : bien-être des utilisateurs, développement d'espaces de jeux et de détente de qualité et ouverture aux habitants du quartier en dehors des heures scolaires.

La nature présente ainsi une solution climatique et un support d'apprentissage ; la cour favorise la valorisation des ressources et une meilleure ambiance sonore, et améliore la qualité du sol.

¹⁴⁵ *Toutes ces problématiques environnementales seront prises en considération dans la conception et la gestion des espaces. Cet appel à projets sera ouvert à l'ensemble des établissements scolaires de l'enseignement obligatoire établis sur notre territoire.*

Pour la sélection des écoles, il y aura d'abord la remise d'une manifestation d'intérêt soumise à un comité d'avis. Les vingt écoles seront présélectionnées sur la base de plusieurs critères de priorité (localisation, surface végétalisée actuelle de la cour, efficacité énergétique des bâtiments, etc.). Ensuite, la phase de pré-accompagnement à la coconception de la nouvelle cour et à l'entretien des aménagements. L'accompagnement est réalisé par des structures spécialisées et par un consortium d'architectes, urbanistes et écologues. Enfin, la remise du dossier de candidature comprenant l'avant-projet métré et le budget détaillé réalisés par ce même consortium.

Les lauréats recevront différents types de soutien par des experts.

schoolpleinen ongeveer 480 ha, waarvan 25% zich bevindt in gebieden met een tekort aan groene ruimten.

De meeste schoolpleinen zijn geasfalteerd en laten bijgevolg geen water door. Dit verhoogt het stedelijke hitte-eilandeffect en zorgt mee voor overbelasting van het rioolstelsel bij regenval.

Door groene ruimten aan te leggen bevorderen we de klimaatbestendigheid van de stad, want zulke ruimten zorgen voor verkoeling bij hittegolven. Het helpt ook om overstromingen te voorkomen, aangezien het regenwater dankzij de ontharding van de bodem beter kan wegsijpelen. Daarnaast komt het de biodiversiteit ten goede omdat die bijkomende groene ruimten fungeren als seminatuurlijke habitats.

Er zijn nog meer voordelen. De groene ruimten zullen het welzijn van de gebruikers verhogen, bijdragen tot de ontwikkeling van kwaliteitsvolle speel- en ontspanningsruimten en buurtbewoners zullen er buiten de schooluren activiteiten kunnen organiseren.

Zo biedt de natuur een oplossing voor het klimaatprobleem en is ze tegelijk een leerschool voor efficiënt waterbeheer en voedselproductie met een moestuin of boomgaard. Zulke speelplaatsen bevorderen de valorisatie van hulpbronnen, zorgen voor een betere geluidsomgeving, een verbeterde bodemkwaliteit en zo meer.

Met al deze milieuaspecten wordt rekening gehouden bij het ontwerp en het beheer van de ruimten. De projecten zullen als laboratoria dienen. Hun praktijkervaring kan dienen voor andere scholen in het gewest. De projectoproep richt zich tot alle scholen met leerplichtonderwijs op ons grondgebied.

De selectie van de scholen verloopt volgens een procedure in drie fasen. Eerst wordt een blijk van belangstelling bij een adviescomité ingediend. Twintig scholen worden voorgeselecteerd op basis van verschillende prioriteitscriteria.

In de eerste plaats is locatie van belang. We geven voorrang aan scholen in wijken waar een tekort is aan groene ruimten, de prioritair ingroeningsgebieden van het Gewestelijk Plan voor Duurzame Ontwikkeling en de hitte-eilandgebieden.

Ook wordt rekening gehouden met andere criteria zoals de huidige begroeide oppervlakte van de speelplaats, de energie-efficiëntie van de gebouwen, de motivatie en ambitie van het team om de speelplaats te vergroenen, ze buiten de schooluren open te stellen enzovoort.

Vervolgens komt de voorafgaande begeleidingsfase bij het co-ontwerp van de nieuwe speelplaats en het onderhoud van de voorzieningen. In begeleiding wordt voorzien door structuren die gespecialiseerd zijn in milieueducatie en natuurontwikkeling, alsook door een consortium van architecten, stedenbouwkundigen en ecologen.

Ten slotte is er de indiening van het dossier van kandidaatstelling dat ook het voorontwerp van de meetstaat en de gedetailleerde

147 *Un soutien de 4.450.000 euros est prévu pour les travaux. Un accompagnement à l'utilisation de la cour et de la nature dans le cadre pédagogique est prévu via des marchés existants.*

Une collaboration existe avec les administrations régionales et locales quant à l'ouverture de la cour à des activités et acteurs extrascolaires.

Le projet débute en mai 2021.

149 *(poursuivant en français)*

Je vous transmettrai les réponses complémentaires par écrit, car il y a beaucoup d'éléments.

151 **Mme Lotte Stoops (Groen)** *(en néerlandais)*.- *Je suis ravie de voir cette opération au nom bien choisi débiter ce mois-ci. Chaque jour, je constate qu'il est très important de permettre aux enfants qui grandissent en ville d'aller à la rencontre de la nature. Les critères retenus me semblent corrects. En outre, l'accessibilité de ces cours aux riverains est propice à la cohésion sociale.*

- L'incident est clos.

155 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME CÉLINE FREMAULT**

155 **à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

155 **concernant "le rapport de l'OCDE et la problématique de la gouvernance climatique en Belgique".**

155 **DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME MARIE NAGY,**

155 **concernant "le rapport de l'OCDE sur l'examen environnemental de la Belgique".**

begroting bevat. Hetzelfde consortium zal deze meetstaat en begroting uitvoeren.

De winnaars van de oproep krijgen gedurende het volledige project de steun van verschillende deskundigen.

Voor de uitvoering van de werken wordt ook in financiële steun voorzien. De globale begroting bedraagt 4.450.000 euro.

Voor het gebruik van de speelplaats en de natuur in een onderwijscontext wordt via bestaande opdrachten in begeleiding voorzien. Ook werken de gewestelijke en lokale administraties samen in verband met de openstelling en de toegankelijkheid van de speelplaats voor buitenschoolse activiteiten en actoren.

Het project start nu, in mei 2021.

(verder in het Frans)

Ik zal u de aanvullende antwoorden schriftelijk bezorgen.

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Ik ben erg blij dat de actie nu van start gaat. De titel Operatie Recreatie vind ik ook geweldig bedacht. 480 hectaren gebetonneerde oppervlakte is enorm. Mevrouw Parmentier is vast even blij als ik dat ons mantra van altijd maar ontharden weerom wordt gehoord.

Natuurbeleving en natuureducatie zijn heel belangrijk voor stadsmensen, zeker voor stadskinderen. Dat merk ik iedere dag. Ik ben blij met de criteria die u opsomde. Ze lijken me juist gekozen. De toegankelijkheid voor de buurt is ook fantastisch nieuws want ruimte slim gebruiken en samen gebruiken is absoluut van belang. Fijne extra openbare ontmoetingsplekken zullen ons helpen om echt samen te leven en om dat samenleven te bevorderen. Ik dank u alvast voor de antwoorden die u mij nog schriftelijk zult bezorgen. Ik volg het dossier met veel plezier op.

- Het incident is gesloten.

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het verslag van de OESO en de problematiek van het klimaatbestuur in België".

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW MARIE NAGY,

betreffende "het verslag van de OESO over de milieu-evaluatie van België".

155 **DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME**
AURÉLIE CZEKALSKI,

155 **concernant "les objectifs de développement durable en**
2030".

161 **Mme Céline Fremault (cdH).**- Le 31 mars 2021, la presse a relayé que le dernier rapport de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) soulignait qu'en matière d'énergie et de climat, la dispersion des compétences et l'absence d'organe de coordination indépendant constituent, en Belgique, deux freins au développement d'une vision commune à long terme et à la mise en œuvre de politiques cohérentes.

Ce constat n'est pas neuf. En octobre dernier, dans le cadre d'une de mes questions, j'ai ainsi signalé que "s'il est primordial que notre pays, la Belgique, puisse s'inscrire de manière claire et durable dans une logique d'ambition climatique, il convient malheureusement d'admettre que la lasagne institutionnelle belge ne facilite pas ce travail. La Belgique, ses entités fédérale et fédérées, ne pourront réellement concrétiser leurs ambitions que si nous améliorons la gouvernance climatique intrabelge."

À cet égard, sur la question de la gouvernance climatique, la timidité affichée par la déclaration de politique générale du gouvernement fédéral me déçoit. Celle-ci fait brièvement référence à une meilleure coordination entre entités sans plus de détails. La loi spéciale climat est bien mentionnée, mais son adoption est soumise à de nombreuses incertitudes et phrases de réserve telles que "sous réserve de l'accord des entités fédérées" et "seulement dans ce cas".

De même, aucun des éléments de cette loi spéciale n'a été repris tel quel dans la déclaration fédérale. C'est une occasion manquée puisque, pour rappel, cette loi avait été portée par plusieurs membres de la coalition sous l'ancienne législature.

En ce qui concerne la problématique pointue de la gouvernance climatique, il convient de souligner qu'en tant que présidente de la Commission nationale climat (CNC), j'ai créé en janvier 2019 un groupe de travail gouvernance, chargé de réaliser une synthèse des propositions et recommandations en matière de renforcement de la gouvernance en Belgique, et ce, en vue de permettre aux gouvernements de prendre les décisions nécessaires pour renforcer l'action climatique et pour améliorer le cadre de gouvernance.

163 La synthèse du groupe de travail gouvernance a-t-elle fait l'objet d'une discussion au sein de la CNC ? Dans l'affirmative, quand cette discussion a-t-elle eu lieu ? Si non, pourquoi ? Sauf erreur de ma part, cette synthèse n'était pas disponible sur le site de la CNC en date du 31 mars 2021, lorsque cette demande d'explications a été rédigée. Pourquoi cette synthèse n'est-elle pas rendue publique ?

Quelles suites donnez-vous, en tant que ministres chargés du climat, à cette synthèse et aux pistes dégagées ? Travaillez-vous actuellement sur ces suites ou, à tout le moins, avez-vous

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN
MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI,

betreffende "de doelstellingen van duurzame ontwikkeling
in 2030".

Mevrouw Céline Fremault (cdH) (in het Frans).- Op 31 maart berichtte de pers dat volgens het laatste verslag van de Organisatie voor Economische Samenwerking en Ontwikkeling (OESO) de versnippering van de bevoegdheden inzake energie en klimaat en het ontbreken van een onafhankelijk coördinatieorgaan in België twee hinderpalen zijn voor de ontwikkeling van een gemeenschappelijke langetermijnvisie en een coherent beleid.

Deze vaststelling is niet nieuw.

De terughoudendheid over het klimaatbestuur in de algemene beleidsverklaring van de federale regering stelt me teleur. Die verwijst kort naar een betere coördinatie zonder verdere details. De bijzondere klimaatwet wordt er wel vermeld, maar rond de goedkeuring ervan is veel onzekerheid.

Geen enkel element van die bijzondere wet is als zodanig in de federale beleidsverklaring opgenomen.

Als voorzitter van de Nationale Klimaatcommissie heb ik in januari 2019 een werkgroep opgericht om een synthese te maken van de voorstellen en aanbevelingen inzake een sterker klimaatbestuur in België.

Is de synthese van de werkgroep besproken in de Nationale Klimaatcommissie? Waarom is deze synthese niet openbaar gemaakt?

Welk gevolg geeft u aan deze synthese?

donné mandat au groupe de travail gouvernance de poursuivre l'effort entrepris ? Si oui, un calendrier pour l'adoption d'une piste concrète d'amélioration de la gouvernance est-il déjà arrêté ? Si non, quels motifs justifient l'arrêt du travail sur la question, alors que nous pointons tous le fait que la gouvernance est le problème central de l'ambition climatique en Belgique ? Avez-vous déjà contacté votre homologue wallon, actuellement président de la CNC, pour qu'il relance le travail ?

¹⁶⁵ **Mme Marie Nagy (DéFI).**- La Belgique a reçu son bulletin : quatorze ans après le dernier rapport, la voici à nouveau passée au crible des 450 experts missionnés par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) afin d'identifier ses performances en matière d'environnement.

Le constat est clair, la presse en a largement fait écho, le bulletin n'est pas glorieux. Effectivement, la Belgique a des objectifs ambitieux, chaque entité fédérée développe des plans, c'est encourageant sur papier, mais dans les faits, les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qui est attendu. La biodiversité continue d'être fortement menacée dans notre pays, la pollution des sols et des eaux demeure critique, la gestion des déchets peut encore sérieusement être améliorée, et la qualité de l'air reste très préoccupante pour la santé des Belges, surtout pour ceux vivant dans de grandes agglomérations comme Bruxelles.

La Région bruxelloise, en matière de qualité de l'air, est passée à l'action via, notamment, la mise en place de la zone de basses émissions (LEZ). En 2019, une étude de Bruxelles Environnement concernant les prévisions de l'impact de la LEZ sur la qualité de l'air a été publiée, en indiquant pour 2020 :

- une diminution des oxydes d'azote ;
- une diminution des particules fines ;
- une diminution des particules fines PM10.

Malgré ces projections encourageantes, le rapport de l'OCDE déplore que les émissions d'oxydes d'azote et de particules fines n'aient pas suffisamment diminué, nonobstant la mise en place de la LEZ. Ce constat est également partagé dans une récente étude sur les effets de la LEZ, commandée par l'Alliance européenne de santé publique (EPHA).

Le rapport souligne aussi l'échec de la Belgique concernant son objectif d'atteindre une part de 13 % d'énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie. Effectivement, avec une domination du bouquet énergétique par le pétrole et le gaz, la consommation d'énergies renouvelables n'atteint que 9,4 %.

¹⁶⁷ Ces quelques exemples nous permettent de constater que la Belgique a failli en partie à son devoir et que nombre d'objectifs fixés pour 2020 n'ont pas été atteints. Dans neuf ans, c'est-à-dire demain, la Belgique devra se confronter à une nouvelle échéance et de nouveaux objectifs de développement durable, plus ambitieux encore, devront être réalisés pour parvenir à la neutralité carbone en 2050. Comme je le rappelle souvent, pour

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- België heeft zijn rapport gekregen. Het is geen schitterend rapport. De resultaten voldoen niet aan de verwachtingen.

Het Brussels Gewest is voor de luchtkwaliteit tot de actie overgegaan met de invoering van een lage-emissiezone (LEZ). In het verslag van de OESO wordt evenwel betreurd dat de uitstoot van stikstofoxiden en fijnstof onvoldoende is verminderd, ondanks de invoering van de LEZ.

Het verslag vermeldt ook dat België zijn doelstelling inzake hernieuwbare energie niet haalt.

Tal van doelstellingen voor 2020 zijn niet gehaald. België zal nog ambitieuzere doelstellingen moeten verwezenlijken om CO2-neutraal te zijn in 2050. Om de CO2-uitstoot te doen dalen, is het immers belangrijk om blijvende inspanningen te leveren.

Zonder paradigmaverschuiving komen volgens het verslag van de OESO de doelstellingen van 2030 ernstig in gevaar. De

réduire les émissions de CO₂, ce qui compte ce sont les efforts continus permettant d'atteindre les objectifs aux dates voulues et non leur report sur les dernières années.

Le rapport de l'OCDE souligne que, sans changement de paradigme, les objectifs de 2030 sont sérieusement compromis. La faute est à chercher dans l'absence de gouvernance environnementale en Belgique. Le rapport pointe le manque criant de cohérence et de coordination entre l'ensemble des entités fédérées, ainsi que l'absence d'un organe décisionnel unique. Il recommande l'instauration rapide d'un accord de coopération contraignant afin de répartir les efforts entre entités fédérées et d'élaborer une vision globale à long terme.

Nous voulons croire qu'il existe une nouvelle volonté de coopérer et d'arriver à une meilleure gouvernance. Nous nous en réjouissons. C'est la preuve que, s'ils le veulent, nos gouvernements sont capables de se coordonner efficacement. Où en est cette gouvernance environnementale ?

Pour terminer, je voudrais rappeler une récente affaire, considérée comme l'affaire du siècle, qui pourrait faire jurisprudence dans notre pays.

¹⁶⁹ Le tribunal administratif de Paris a rendu un jugement historique, le 3 février 2021, en reconnaissant l'État français coupable d'inaction climatique. Le tribunal considère que l'État français a le pouvoir et le devoir de changer les choses et que, malgré d'ambitieux objectifs, ses actions demeurent inefficaces.

Le tribunal estime qu'à constante similaire, l'État français ne pourra pas atteindre l'objectif de neutralité pour 2050. Dès lors, chaque personne qui se qualifierait de victime face à l'inaction de l'État, pourrait demander réparation. La justice pourrait également contraindre l'État à tenir ses engagements.

Bien que non favorable à ce glissement de décision de l'acteur politique vers l'acteur juridictionnel, je ne peux que constater qu'une porte vient de s'ouvrir. La situation belge étant similaire à la situation française, doit-on vraiment en arriver là ? Notre État doit-il être condamné pour inaction climatique afin que les objectifs de développement durable soient atteints ?

Avez-vous pris connaissance du rapport de l'OCDE ? Dans l'affirmative, quelles sont vos observations ?

Les projections de Bruxelles Environnement concernant l'impact de la LEZ sur la qualité de l'air pour 2020 semblent encourageantes. Pourtant, d'après le rapport de l'OCDE, les résultats sont insuffisants. Quelles sont vos observations face au constat posé par l'OCDE ?

Quelles sont les prochaines actions prévues afin d'améliorer rapidement la qualité de l'air à Bruxelles ? Ces actions vous semblent-elles suffisantes pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 ?

oorzaak is het ontbreken van een klimaatbestuur in België. Het verslag wijst op het gebrek aan samenhang en coördinatie tussen de deelstaten en op het ontbreken van één beslissingsorgaan. Het beveelt aan om snel een samenwerkingsakkoord te sluiten.

Hoever staat het milieubestuur inmiddels?

De administratieve rechtbank van Parijs heeft op 3 februari 2021 een historisch vonnis geveld door de Franse staat schuldig te verklaren voor zijn nalatigheid inzake klimaat.

De rechtbank oordeelt dat de Franse staat bij ongewijzigd beleid de doelstelling om klimaatneutraal te zijn tegen 2050 niet kan verwezenlijken. Elke persoon die daarvan het slachtoffer is, zou een schadevergoeding kunnen eisen. Moet het in België ook zo ver komen?

Hebt u kennisgenomen van het OESO-verslag? Volgens het OESO-verslag zijn de resultaten van de LEZ onvoldoende. Wat is uw reactie op deze vaststelling?

Welke acties staan er nog op stapel om de luchtkwaliteit te verbeteren?

Hoe analyseert u het mislukte Belgische beleid inzake hernieuwbare energie?

Er moet opnieuw worden onderhandeld over de burden sharing. Hoever staat het met de besprekingen? Hoever staat het met het samenwerkingsakkoord dat de OESO aanbeveelt?

Wat vindt u van de uitspraak van de rechtbank in Parijs?

Comment analysez-vous l'échec de la Belgique en matière d'exploitation des énergies renouvelables ? Quelles sont les prochaines étapes prévues par la Région bruxelloise ?

La répartition des charges nationales (burden sharing) doit être renégociée. Où en sont les discussions entre les entités belges ? Avez-vous pu rencontrer vos homologues des autres entités fédérées et de l'État fédéral afin de discuter de ce rapport ? Dans l'affirmative, qu'en ressort-il ? Qu'en est-il de la mise en œuvre d'un accord de coopération contraignant, tel que recommandé par les experts de l'OCDE ?

Avez-vous pris connaissance de la décision du tribunal administratif de Paris qui condamne l'État français pour inaction climatique ? Qu'en pensez-vous ?

¹⁷¹ **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- À la lecture du dernier rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les performances environnementales belges, notre pays - et donc la Région de Bruxelles-Capitale - ne sont pas près d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) en 2030. En 2019, moins d'un tiers des 51 indicateurs de suivi des ODD ont fait l'objet d'une évaluation favorable. Pour quelles raisons ?

L'OCDE met en exergue la fragmentation des compétences et le manque de coordination entre les différents niveaux de pouvoir. Notre pays obtient néanmoins de bons points en matière de gestion des déchets et d'économie circulaire : émission de polluants, déchets ménagers, consommation d'eau et de matériaux. Cependant, le rapport pointe le fait que des progrès sont à réaliser dans les autres domaines comme ceux de l'énergie et du climat, des transports ou encore de la fiscalité : émissions de gaz à effet de serre, dégradation de la biodiversité, qualité de l'eau, incidences de l'agriculture intensive et mobilité. Il est urgent d'agir sur la qualité de l'eau, mais surtout sur la pollution de l'air et son impact sur la santé.

Le groupe MR le répète sans cesse : l'isolation du bâti est un enjeu crucial en Région bruxelloise. En effet, en Région de Bruxelles-Capitale, les principales sources d'émissions sont :

- la combustion dans les bâtiments résidentiels et tertiaires qui est responsable de 62 % des émissions directes de CO₂ ;

- le transport routier qui est responsable de 27 % des émissions directes de CO₂.

Le mauvais état de la biodiversité, quant à lui, est un autre point sur lequel je suis déjà intervenue à de nombreuses reprises dans cette commission. En 2020, les aires protégées couvraient 15 % du territoire belge, soit une part inférieure à la moyenne de l'OCDE. Seulement 1 % du territoire wallon et 2 % de la Région bruxelloise et de la Flandre bénéficient d'un statut fort de protection, soit un résultat très éloigné de l'objectif de 10 % fixé par la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Le groupe MR a d'ailleurs déposé des textes en ce sens. Les performances belges restent

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- Volgens het laatste rapport van de Organisatie voor Economische Samenwerking en Ontwikkeling (OESO), lijkt België de doelstellingen inzake duurzame ontwikkeling tegen 2030 niet te zullen halen. In 2019 werd minder dan een derde van de 51 indicatoren gunstig beoordeeld. Hoe komt dat?

Het OESO wijst op de versnippering van de bevoegdheden en het gebrek aan coördinatie tussen de verschillende overheden. België krijgt wel goede punten voor afvalbeheer en de ontwikkeling van de kringlooeconomie. Op andere terreinen is nog vooruitgang te boeken: uitstoot van broeikasgassen, achteruitgang van de biodiversiteit, waterkwaliteit, impact van intensieve landbouw en mobiliteit. Vooral de luchtkwaliteit moet aangepakt worden.

De MR blijft het herhalen: de isolatie van gebouwen is essentieel. De voornaamste uitstootbronnen in het gewest zijn immers de verwarming van residentiële en tertiaire gebouwen (62% van de rechtstreekse CO₂-uitstoot) en het wegvervoer (27% van de rechtstreekse CO₂-uitstoot).

Wat de slechte situatie van de biodiversiteit betreft, dekten in 2020 de beschermde zones 15% van het Belgische grondgebied. Dat is minder dan het gemiddelde binnen de OESO. Slechts 1% van het Waalse grondgebied en 2% van het Brusselse en het Vlaamse grondgebied kennen een sterke bescherming, ver verwijderd van de doelstelling van 10% uit de Europese strategie en ruim onvoldoende om het verlies aan biodiversiteit tegen te gaan.

insuffisantes pour enrayer la perte de biodiversité et atténuer les pressions croissantes du développement démographique, de l'urbanisation et des pratiques agricoles intensives.

En matière d'énergie et de climat, le rapport souligne "la dispersion des compétences et l'absence d'organe de coordination indépendant", deux freins au développement "d'une vision commune à long terme et à la mise en œuvre de politiques cohérentes".

¹⁷⁵ Si les projections du plan national énergie-climat (PNEC) indiquent que les objectifs climatiques de 2020 et de 2030 sont à portée de main, "des efforts supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs plus stricts adoptés par l'Union européenne pour 2030 en vue d'atteindre la neutralité climatique", note l'OCDE.

Avec vos collègues écologistes chargés de l'environnement, du climat ou de la transition écologique aux niveaux fédéral et wallon, vous avez fait part lors d'une conférence de presse de votre absence d'étonnement face à ce rapport. Néanmoins, vous avez aussi exprimé votre volonté d'avancer plus vite et plus loin pour atteindre les ODD en 2030. Dans la foulée, le Conseil des ministres du gouvernement fédéral a approuvé la mise en place d'un outil de suivi des politiques et mesures fédérales pour atteindre les objectifs climatiques. Ce suivi climatique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et mesures climatiques fédérales 2021-2030 visant la réduction des gaz à effet de serre, l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques. L'ambition de la majorité Vivaldi est, selon l'accord de gouvernement, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % à l'horizon 2030 et de parvenir à la neutralité climatique pour 2050. Le travail est donc encore loin d'être terminé.

Quelles réponses sont apportées à ce rapport de l'OCDE ? Comment accroître l'efficacité de la coordination entre le gouvernement fédéral et les Régions, mais aussi entre les Régions elles-mêmes, notamment dans les domaines du changement climatique, de la gestion de l'eau, de la gestion des déchets et de l'économie circulaire ? La ministre flamande, Mme Zuhair Demir, n'était pas présente à cette conférence de presse. Le gouvernement flamand a-t-il les mêmes objectifs et est-il en accord avec vos déclarations ? Un outil de suivi et des feuilles de route sont-ils mis en place au sein du gouvernement bruxellois, à l'instar du gouvernement fédéral ? Un rapport de progrès est-il publié ?

¹⁷⁷ **M. Alain Maron, ministre.**- Vos demandes d'explications abordent sous des angles différents, mais complémentaires, le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de 2021 sur l'examen environnemental de la Belgique, et notamment son volet climat.

Pour rappel, ce rapport de l'OCDE, publié le 31 mars dernier, est le résultat d'un processus d'évaluation indépendant mené par l'OCDE qui a impliqué de nombreux acteurs belges, dont Bruxelles Environnement et mon cabinet, pendant plus d'un an et demi. Il a permis de formuler de nombreuses recommandations

De OESO wijst erop dat de klimaatdoelstellingen uit het Nationaal Energie- en Klimaatplan binnen handbereik liggen, maar dat de Europese doelstellingen voor 2030 strenger zijn en dat er bijkomende inspanningen nodig zijn om die te halen.

Samen met uw groene collega's uit de federale en Waalse regeringen, gaf u tijdens een persconferentie aan dat u niet verbaasd was over het rapport, maar dat u van plan bent om hardere maatregelen te nemen om de doelstellingen te halen. De federale regering heeft een instrument goedgekeurd om de uitvoering van het klimaatbeleid te volgen. Haar ambitie is, volgens het regeerakkoord, om de uitstoot van broeikasgassen met 55% te verminderen tegen 2030 en uitstootneutraal te zijn tegen 2050. Er is dus nog werk aan de winkel.

Hoe wilt u de coördinatie tussen de federale overheid en de gewesten, maar ook tussen de gewesten onderling, efficiënter maken? De Vlaamse minister was niet aanwezig op de persconferentie. Heeft de Vlaamse regering dezelfde doelstellingen? Beschikt de Brusselse regering ook over een instrument om de voortgang te volgen, naar federaal voorbeeld? Wordt er een vooruitgangsrapport gepubliceerd?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Het rapport van de OESO over de milieu-evaluatie van België werd gepubliceerd op 31 maart 2021. Heel wat Belgische actoren waren daarbij betrokken, waaronder Leefmilieu Brussel en mijn kabinet. Dit tienjaarlijkse rapport bevat een hele reeks aanbevelingen voor het Belgische milieubeleid.*

Helaas bevestigt het rapport de vaststellingen van andere organen, zoals het Europees Milieuagentschap. Op heel wat

sur les politiques environnementales menées en Belgique. C'est un exercice décennal important et je me réjouis de sa publication.

Ce rapport confirme malheureusement une nouvelle fois les constats préoccupants et alarmants dressés par d'autres organismes, tels que l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). Ainsi, il est nécessaire d'accélérer et d'intensifier nos actions dans une série de domaines, en particulier en ce qui concerne le climat, la biodiversité et la qualité de l'air. Dans la suite de mon intervention, je reviendrai sur les thèmes du climat et de l'air, car cette analyse ne peut pas être appliquée comme telle à la Région bruxelloise.

Mme Nagy pose la question de la concertation belge sur ce rapport. La conférence interministérielle (CIM) de l'environnement, que je préside actuellement, s'est penchée à plusieurs reprises sur ce processus d'évaluation puis sur ses recommandations, dont la mise en œuvre pourrait faire l'objet d'un suivi continu au sein de cette assemblée. C'est aussi au sein de la CIE que ma collègue, Mme Khattabi, a été désignée pour prendre la parole à l'événement de présentation du rapport. Cette présentation a, bien entendu, été travaillée en concertation avec les différentes Régions.

Au niveau bruxellois, ce rapport guide notre travail en matière d'environnement de façon indéniable, mais nous ne l'avons pas attendu pour agir. De nombreuses actions ont déjà été prises et seront prises à l'avenir et sont conformes à ce rapport sur les différents dossiers et thématiques identifiés dans vos demandes d'explication.

Je dois aussi vous rappeler que les réponses ne pourront se limiter à des seules mesures environnementales ni à la seule Région bruxelloise. La mise en œuvre de certaines recommandations nécessite l'adoption de mesures interfédérales, qui ne pourront être élaborées et mises en œuvre qu'avec la volonté et la collaboration de toutes les entités.

¹⁷⁹ D'après le rapport de l'OCDE, la gouvernance climatique est compliquée en raison de la dispersion des compétences dans notre pays. Mme Fremault l'a également rappelé.

Il est utile de faire, ici, un état des lieux des travaux au sein de la Commission nationale climat (CNC). Le groupe de travail chargé de la gouvernance a été créé en janvier 2019, au sein de la CNC, sous la présidence de Mme Fremault. Il a réalisé une synthèse des propositions et recommandations en matière de renforcement de la gouvernance de la politique climatique en Belgique. Ces propositions émanent de diverses institutions et organisations : assemblées parlementaires, organes consultatifs et travaux académiques.

Dans son rapport de synthèse, le groupe de travail a déterminé et analysé plusieurs pistes pour améliorer la gouvernance climatique, notamment par la Constitution, une loi fédérale spéciale ou ordinaire et/ou un accord de coopération entre les différentes entités.

domijnen moet de overheid een tandje bijsteken, in het bijzonder op het vlak van klimaat, biodiversiteit en luchtkwaliteit.

Mevrouw Nagy vraagt naar het Belgische overleg daarover. De interministeriële conferentie (IMC) Leefmilieu, die ik momenteel voorziet, heeft de evaluatie en de aanbevelingen bestudeerd.

Het Brussels Gewest laat zich zeker inspireren door het rapport, maar heeft er niet op gewacht om in actie te komen. Heel wat aanbevelingen zijn al in de praktijk gebracht of staan op stapel.

Overigens kunnen de maatregelen zich niet beperken tot het leefmilieu of tot het Brussels Gewest. Om sommige aanbevelingen uit te voeren, zijn interfederale maatregelen nodig.

Het Belgische klimaatbeheer wordt volgens de OESO bemoeilijkt door de versnippering van bevoegdheden. In januari 2019 werd binnen de Nationale Klimaatcommissie (NKC) een werkgroep opgericht die de voorstellen en aanbevelingen van verschillende instanties moest bestuderen.

In een syntheserapport heeft de werkgroep verschillende opties naar voren geschoven. De NKC ontving dat rapport op 23 oktober 2019 en besloot het niet openbaar te maken, maar het door te schuiven naar de verschillende overheden voor een diepgaande analyse. Tijdens de vergadering van 24 juni 2020 stelde de federale regering voor om zich te concentreren op een betere coördinatie tussen Enover, het overlegorgaan tussen de federale overheid en de gewesten over energie, en de NKC.

De volgende acties werden begin 2021 goedgekeurd:

- de organisatie van plenaire vergaderingen met leden van de NKC en Enover (de eerste vond plaats op 21 mei 2021);

Le 23 octobre 2019, la CNC a pris acte de ce rapport et a décidé de ne pas le rendre public pour laisser le temps à chaque entité de l'examiner de façon approfondie. Pour ma part, en tant que président de la CNC, je plaçais pour une publication directe. Lors de la réunion suivante, à savoir le 24 juin 2020, la présidence fédérale a proposé de concentrer son attention sur la recommandation relative à l'amélioration de la coordination entre le Concere, qui est le groupe de concertation entre l'État fédéral et les Régions pour l'énergie, et la CNC. Les actions qui ont été décidées début 2021 sont les suivantes :

- l'organisation de séances plénières réunissant les membres de la CNC et du Concere (la première a été organisée le 21 mai 2021) ;

- la création d'une procédure écrite d'approbation commune (cette procédure a depuis lors déjà été utilisée à plusieurs reprises) ;

- le recours facilité aux groupes mixtes (CNC et Concere) ;

- des contacts plus réguliers entre les présidents de la CNC et du Concere.

¹⁸¹ La question de la gouvernance climatique avance donc, mais - il faut l'admettre - à petits pas. Ces réformes nécessitent la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes. Or, tous les acteurs autour de la table n'ont ni les mêmes intentions, ni les mêmes visions. C'est vrai sur le fond, mais aussi sur l'idée même de concertation. Si certaines entités veulent au maximum travailler ensemble, que ce soit sur le climat ou d'autres thématiques, ce n'est pas nécessairement la priorité d'autres entités, ou du moins de certains de leurs ministres. Chacun connaît la situation politique générale et le positionnement institutionnel des différents partis représentés dans les gouvernements au pouvoir des différentes entités.

Heureusement, il n'en va pas de même au niveau bruxellois. En effet, le projet d'ordonnance climat, dont nous venons de débattre, répond à plusieurs recommandations du rapport de synthèse du groupe de travail gouvernance climat, mais aussi du rapport de l'OCDE, et renforce sensiblement la gouvernance climatique bruxelloise.

Par ailleurs, le gouvernement vient aussi de décider, en sa séance du 22 avril, de mettre en place un comité de pilotage climat qui rassemblera tous les représentants du gouvernement, sous le pilotage de mon cabinet et des groupes de travail thématiques administratifs ad hoc. À ce stade, deux groupes de travail sont envisagés en priorité, à savoir un groupe de travail pour le suivi de la mise en œuvre de la contribution régionale au plan national énergie-climat, qui va devoir évoluer dans les mois et années à venir, et un groupe de travail pour l'élaboration du prochain plan air-climat-énergie. Ces deux dossiers sont évidemment liés.

En lien avec le climat, Mme Nagy a relevé la condamnation de l'État français pour inaction climatique, dont j'ai bien sûr pris connaissance. Depuis plusieurs années, des citoyens ont en effet

- de creatie van een gemeenschappelijke schriftelijke goedkeuringsprocedure;

- een sneller beroep op gemengde groepen (NKC en Enover);

- meer regelmatige contacten tussen de voorzitters van de NKC en Enover.

We boeken dus slechts langzaam vooruitgang. Niet alle betrokken partijen hebben dezelfde visie, niet alleen op de kern van de zaak, maar ook op de noodzaak van overleg.

Het Brusselse ontwerp van klimaatordonnantie beantwoordt alvast wel aan de aanbevelingen uit het syntheserapport van de werkgroep klimaatbeheer en uit het rapport van de OESO. Op 22 april heeft de regering ook beslist om een stuurcomité klimaat op te richten onder leiding van mijn kabinet. Die moet prioritair twee werkgroepen oprichten, een die de gewestelijke bijdrage aan het Nationaal Energie- en Klimaatplan moet volgen en een die het volgende Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan moet uitwerken.

Ik ben ervan op de hoogte dat de Franse staat veroordeeld werd omdat ze te weinig doet voor het klimaat. De laatste jaren zijn er steeds meer rechtszaken van burgers tegen de overheid in dat verband. De Nederlandse staat werd in 2015 ook al veroordeeld.

recours à la voie juridictionnelle pour faire reconnaître l'urgence environnementale. C'est le cas de l'affaire Urgenda aux Pays-Bas, qui a donné lieu en 2015 à la condamnation de l'État néerlandais à respecter un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre cohérent avec le consensus scientifique international et avec ses propres engagements internationaux et européens. En l'occurrence, il s'agissait d'un objectif de réduction de ses émissions de 25 % à l'horizon 2020, par rapport aux niveaux de 1990.

¹⁸³ La jurisprudence liée à l'affaire Urgenda aux Pays-Bas n'est toutefois pas directement transposable en Belgique, dans la mesure où la condamnation des Pays-Bas fait suite au comportement particulièrement laxiste de cet État dans la lutte contre le changement climatique, caractérisé par la faiblesse des résultats atteints (autour de 0 % de diminution des émissions de gaz à effet de serre depuis 1990).

Cette affaire a néanmoins marqué la naissance d'un contentieux climatique qui est en train de se développer. Le jugement français du 3 février 2021, dont vous faites état, s'inscrit dans ce mouvement. La Belgique, elle-même, n'y échappe pas : en 2015, l'asbl Klimaatzaak et de nombreux citoyens belges ont assigné les Régions et l'État fédéral devant le tribunal de première instance de Bruxelles en vue d'obtenir leur condamnation à réduire davantage leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette affaire a été plaidée en mars dernier et le jugement du tribunal est attendu pour le mois de juillet 2021.

La Région de Bruxelles-Capitale n'est toutefois pas caractérisée par le même contexte que celui des Pays-Bas : de très nombreuses mesures ont été mises en œuvre depuis 1990 afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et les résultats sont visibles dans les courbes d'émissions. La Région entend, par ailleurs, poursuivre ses efforts, comme en témoignent les nombreux engagements que nous avons pris et que nous continuerons de prendre.

Enfin, la Région s'est aussi engagée à réduire ses émissions indirectes, notamment dans le cadre de l'ordonnance climat.

Je peux également vous rassurer, Mme Nagy : l'absence d'accord de coopération contraignant au niveau national sur le climat n'empêche pas l'adoption d'objectifs climatiques ambitieux au niveau de la Région, ainsi que la mise en œuvre des mesures nécessaires pour atteindre ces ambitions. Dès lors, l'ordonnance climat s'applique dans toute la Région de Bruxelles-Capitale, et ce, malgré l'absence d'un accord de coopération, d'une loi climat fédérale ou même d'une loi spéciale fédérale.

¹⁸⁵ En ce qui concerne l'échec de la Belgique en matière de consommation d'énergie produite à partir de sources renouvelables, il convient de remettre les résultats bruxellois dans leur contexte. S'il a toujours été admis qu'il y aurait un déficit par rapport à l'objectif régional de 849 GWh en 2020 en raison du potentiel limité de production renouvelable dans le contexte urbain de la Région, ce déficit a cependant pu être progressivement réduit en raison notamment du succès du

Dergelijke rechtspraak is echter niet zomaar toepasbaar in België. De Nederlandse overheid had zich immers wel heel laks getoond in de strijd tegen de klimaatverandering. In 2015 spanden de vzw Klimaatzaak en verschillende Belgische burgers wel een rechtszaak aan tegen de gewesten en de federale staat voor de rechtbank van eerste aanleg in Brussel. De uitspraak wordt verwacht tegen juli 2021.

Anders dan Nederland, heeft het Brussels Gewest al heel wat maatregelen genomen om de uitstoot van broeikasgassen te verminderen en de resultaten daarvan blijken uit de curves. Het gewest zal die inspanningen voortzetten en zal ook de onrechtstreekse uitstoot aanpakken.

Het feit dat er op nationaal niveau geen bindend samenwerkingsakkoord is over het klimaat, belet het gewest echter niet om zelf ambitieuze doelstellingen te hebben. De klimaatordonnantie is in het hele gewest van toepassing.

Qua verbruik van hernieuwbare energie scoort België erg slecht. Het Brussels Gewest doet het beter. De doelstelling van 849 GWh in 2020 was onhaalbaar, omdat het potentieel voor hernieuwbare energie in een stadsgewest eerder beperkt is, maar door het succes van zonnepanelen, is het tekort toch voor een flink stuk weggewerkt en bedraagt het nog slechts 150 à 200 GWh.

photovoltaïque. Le déficit restant - de 150 à 200 GWh - sera compensé par l'utilisation du mécanisme de coopération intra-européen.

À titre de comparaison, sachez que la Flandre a négocié avec le Danemark le transfert de 1.800 GWh renouvelables afin d'atteindre son objectif. La Flandre n'est pourtant pas soumise aux mêmes limites géographiques de production renouvelable que Bruxelles. Par exemple, il est difficile de mettre en œuvre du grand éolien à Bruxelles. En commission de l'environnement, j'ai d'ailleurs récemment été interrogé au sujet d'un projet de ce type. J'espère que l'un ou l'autre de ceux-ci pourra voir le jour sur notre territoire. Il est évident que le potentiel y est très restreint, mais c'est beaucoup moins le cas en Flandre et en Wallonie, voire dans le cadre des compétences fédérales, à la mer du Nord.

Par ailleurs, les actions de déploiement des énergies renouvelables en Région bruxelloise ne manquent pas. Bruxelles Environnement travaille actuellement à une modification de l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci vise, entre autres, la mise en place des principes de partage de l'électricité non autoconsommée et de communautés d'énergie renouvelable. Dans ce cadre, des projets sont déjà soutenus à titre expérimental. Ces modifications doivent faciliter le déploiement de l'électricité renouvelable grâce à la valorisation de l'électricité excédentaire.

L'arrêté du 17 décembre 2015 du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la promotion de l'électricité verte est actuellement modifié pour introduire de nouvelles catégories de coefficients multiplicateurs, afin de mieux soutenir de nouvelles technologies photovoltaïques, en ce compris intégrées dans des éléments de construction. Bien qu'elles soient peu développées pour le moment, ces dernières doivent être envisagées à l'avenir dans le cadre de la construction de bâtiments à Bruxelles.

Je vous ai déjà parlé également du projet de biométhanisation. Enfin, Bruxelles Environnement entamera d'ici peu une réflexion transversale dans le but de décarboner les réseaux de chaleur et de froid dans le cadre de la rédaction du prochain plan air-climat-énergie. Ces différents chantiers sont bel et bien en route et d'autres initiatives seront prises au fur et à mesure.

Quant aux négociations relatives à la répartition des charges nationales (burden sharing) pour la période 2021-2030, qui font l'objet de questions de Mmes Nagy et Czekalski, elles n'ont connu que de légères avancées ces derniers temps. Les discussions sont menées au sein de la Commission nationale climat (CNC), sous la responsabilité directe de la présidence. Celle-ci est wallonne depuis le début de 2021. Lors de la réunion du 4 mars 2021, la présidence a exposé sa méthode de travail pour l'année à venir. Elle consiste à fixer les priorités et les lignes rouges de chaque entité dans le cadre de réunions bilatérales. Un rapport de ces consultations devrait être présenté à la CNC avant de lancer des réunions intercabineaux.

Leefmilieu Brussel werkt aan een wijziging van de ordonnantie van 19 juli 2001 over de organisatie van de elektriciteitsmarkt. Daarin worden onder meer de principes verwerkt van het delen van ongebruikte elektriciteit en van gemeenschappen van hernieuwbare energie. Er vinden al proefprojecten plaats op dat vlak.

Ook het regeringsbesluit van 17 december 2015 over het promoten van groene elektriciteit wordt aangepast, met de invoering van nieuwe categorieën van multiplicatorcoëfficiënten om nieuwe fotovoltaïsche technologieën beter te ondersteunen. Zonnepanelen die verwerkt zijn in bouwelementen, staan nog in de kinderschoenen, maar zijn de toekomst.

Over de plannen met biobrandstof had ik het al. Leefmilieu Brussel werkt ook aan manieren om de warmte- en koudenetwerken koolstofvrij te maken.

De onderhandelingen over de verdeling van de nationale lasten voor de periode 2021-2030, die binnen de NKC gevoerd worden, zijn de laatste tijd weinig opgeschoten. Tijdens de vergadering van 4 maart 2021 heeft de voorzitter de werkmethode voor de komende jaren uiteengezet. Die bestaat erin om via bilaterale gesprekken de prioriteiten en krachtlijnen van de verschillende overheden te bepalen. Een rapport daarover zal dan de basis vormen van vergaderingen tussen de kabinetten.

¹⁸⁷ L'objectif annoncé par la CNC est d'arriver à un accord politique en novembre 2021, avant la 26e conférence des parties (COP) qui aura lieu à Glasgow.

S'agissant de la pollution de l'air, elle pose effectivement un problème sanitaire en Belgique comme à Bruxelles, sur lequel nous devons agir rapidement et avec ambition. On observe une amélioration constante de la pollution de l'air dans notre ville ces dernières années. Le confinement et la pandémie de Covid-19 ont en outre été la cause d'une amélioration conjoncturelle en 2020.

Nous travaillons sur la mise en œuvre de la zone de basses émissions (LEZ), son accompagnement et ses futures étapes. Ce dossier connaîtra des avancées réglementaires très prochainement.

Nous développons aussi une politique d'investissements dans les transports en commun - avec un milliard d'euros pour la STIB cette année - et dans l'isolation des bâtiments. Nous en reparlerons bientôt dans le cadre de Renolution.

En réponse à la question de Mme Czekalski relative à l'amélioration de la coordination entre le gouvernement fédéral et les Régions, mais aussi entre les Régions elles-mêmes, notamment dans les domaines du changement climatique, de l'eau, des déchets et de l'économie circulaire, je précise que des organes de coordination existent déjà et fonctionnent pour chacun de ces domaines. Je vous transmettrai ces informations par écrit.

Ces mécanismes de coordination formels sont par ailleurs complétés par de très nombreux contacts et échanges plus informels, que ce soit au niveau administratif ou politique, entre cabinets mais aussi directement entre ministres. Il convient toutefois de garder à l'esprit que ces mécanismes sont aussi le lieu d'expression des points de vue politiques, qui sont parfois difficilement conciliables entre les entités, en dépit de la structure elle-même.

¹⁸⁹ **Mme Céline Fremault (cdH).**- Concernant la forme, vous mentionnez que la Commission nationale climat (CNC) a décidé de ne pas rendre public le contenu du rapport le 23 octobre 2019. Cette décision est inadmissible en matière de transparence. Qui s'est opposé à la publication de la synthèse de ce travail et pourquoi ?

En 2020, il a été décidé de mettre en place des coordinations entre le Concere et la CNC. Des réunions communes ont été organisées début 2021, avec une procédure écrite d'approbation. Vous conviendrez que la situation avance à très petits pas. Qu'ont fait les présidents de la CNC à partir de 2020 pour faire avancer ce dossier ?

À propos des suites, vous déclarez que Bruxelles a avancé de son côté avec l'ordonnance climat et différents groupes de travail. Je vous ai dit ce que je pensais de la faiblesse de certains dispositifs de l'ordonnance climat, de l'absence de lien avec la répartition des charges nationales (burden sharing), qui a son optique de

De NKC wil tegen november 2021 een akkoord bereiken, voor de 26e klimaatconferentie in Glasgow.

De luchtvervuiling is een groot probleem voor de volksgezondheid. De laatste jaren wordt de luchtkwaliteit wel steeds beter. Tijdens de lockdown ging ze er zelfs gevoelig op vooruit.

Het gewest werkt mee aan de verdere uitbouw van de lage-emissiezone. Binnenkort wordt de regelgeving aanzienlijk aangepast. Daarnaast investeren we ook in het openbaar vervoer - met dit jaar een miljard euro voor de MIVB - en in de isolatie van gebouwen.

Mevrouw Czekalski, de organen voor de coördinatie tussen de gewesten onderling en tussen de gewesten en de federale overheid, waarnaar u vraagt, bestaan al. Naast die formele mechanismen, zijn er ook heel wat informele contacten, tussen de kabinetten, maar ook tussen de ministers onderling. Die coördinatiestructuren beletten echter niet dat de visies van de verschillende regeringen soms moeilijk te verzoenen zijn.

Mevrouw Céline Fremault (cdH) (in het Frans).- *U zegt dat de NKC besloot het rapport van 23 oktober 2019 niet openbaar te maken. Dat is onaanvaardbaar. Wie was daar tegen en waarom?*

In 2020 werd besloten tot een betere coördinatie tussen Enover en de NKC. Begin 2021 vonden gemeenschappelijke vergaderingen plaats. Wat hebben de voorzitters van de NKC en Enover gedaan om sneller vooruitgang te boeken?

Brussel zou ondertussen vooruitgang boeken met de klimaatordonnantie. Die vertoont echter een aantal zwakheden: er is geen link met de verdeling van de nationale lasten, er wordt te weinig rekening gehouden met de indirecte uitstoot en het expertencomité krijgt een te beperkte rol.

sanctions et de contraintes, du problème des émissions indirectes et de la méthodologie, et de la faiblesse du rôle attribué au comité d'experts qui, dans le cadre de l'ordonnance climat, n'interviendra qu'en aval des processus.

¹⁹⁵ En conclusion, ce n'est pas parce qu'un acteur complique les négociations qu'il faut abandonner celles-ci, d'autant plus que des ministres d'une même formation politique sont majoritaires dans la CNC. Quand est-il prévu de revenir en CNC sur la synthèse de ce groupe de travail ? Quelle sera la suite de ce travail ? Quelle est la stratégie mise en place ?

L'absence d'avancées dans ce dossier essentiel est inquiétante, alors que l'OCDE rappelle la nécessité de coordonner les décisions afin de renforcer l'action, d'améliorer la gouvernance et l'efficacité des politiques menées.

¹⁹⁷ **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Nous savons tous que la Région bruxelloise a une réelle volonté d'action. Cependant, comme vous le signalez, il s'agit de petits pas. En 2019 pourtant, les marches pour le climat mettaient en avant l'urgence d'une action à ce niveau. Il nous reste encore neuf ans d'ici 2030, mais si nous avançons par petits pas, en 2028 ou 2029 nous devons faire tout ce qui n'aura pas été fait dans l'intervalle. Nous devrions plutôt entendre ce que nous disent les jeunes pour le climat : il y a urgence ! Que ce soit en matière de climat, de biodiversité ou de gestion des énergies, le rythme devrait être tout autre.

Par ailleurs, le côté opérationnel est essentiel. Comme nous l'avons dit lors des discussions sur l'ordonnance climat, vous avez un devoir d'information et de mise en œuvre concernant les mesures à prendre et les aspects budgétaires, mais aussi les liens à définir avec les autres acteurs.

S'agissant du rapport de synthèse en matière de gouvernance climatique, je partage votre point de vue selon lequel celui-ci devrait être rendu public. Les recommandations qui y sont formulées sont une manière de connaître les leviers d'action possibles.

¹⁹⁹ Pourquoi la directive européenne concernant la liberté d'accès à l'information en matière d'environnement n'est-elle pas appliquée aux décisions de ce type ? La coordination interparlementaire pourrait s'emparer d'une demande du Parlement bruxellois d'avoir accès à ce rapport.

Je vous remercie pour cette mise au point importante et vos réponses concernant le rapport de l'OCDE.

¹⁹⁹ **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Je prends note de la liste des bonnes intentions. Toutefois, deux ans après votre entrée en fonction, il serait temps de passer aux actes afin de livrer des résultats concrets. La thématique climatique est un sujet qui transcende les législatures. Comme nous l'avons dit la semaine dernière lors des débats sur le projet d'ordonnance climat, il faut vraiment donner une impulsion à ce dossier.

Dat een van de partijen dwarsligt, is nog geen reden om de onderhandelingen op te geven, zeker aangezien de groene ministers de meerderheid vormen binnen de NKC. Wanneer buigt die zich over het syntheserapport van de werkgroep? Wat is de strategie?

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Alles gaat erg traag, hoewel 2030 al binnen negen jaar is. Het tempo moet gevoelig opgedreven worden om de doelstellingen te halen. U moet maatregelen nemen, budgetten zoeken en banden smeden met de andere betrokkenen.*

Ik ben het er mee eens dat het syntheserapport openbaar moet worden gemaakt. De aanbevelingen daaruit geven een idee welke hefboomen mogelijk zijn.

Waarom wordt de Europese richtlijn over de vrije toegang tot informatie niet toegepast op dit soort beslissingen? Het parlement moet eisen om het rapport te kunnen inzien.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- *Ik noteer veel goede intenties, maar twee jaar na uw aantreden mogen er ook eindelijk resultaten komen. Het klimaatbeleid heeft dringend een nieuwe impuls nodig.*

203 **M. Alain Maron, ministre.**- Comprendons-nous bien : dans le cadre de l'ordonnance climat, le comité d'experts n'a pas qu'un rôle en aval. À partir du moment où il va rendre public son rapport, qu'un débat aura lieu au parlement avec une journée du climat, il est évident que l'aval devient l'amont. S'il y a une sorte d'évaluation permanente des politiques qui sont mises en œuvre - notamment par ce comité d'experts indépendants -, une reddition de compte au parlement et une journée du climat, c'est bien pour orienter la suite. Il ne faut pas réduire ni caricaturer le rôle du comité d'experts climat.

Par ailleurs, il faut bien admettre qu'il est difficile d'avancer autrement qu'à petit pas dans la concertation entre les entités. À noter que cela ne signifie pas que notre propre politique régionale procède par petits pas. Quoi qu'il en soit, nous mettons tout en œuvre pour que la concertation puisse aller le plus loin possible, et ce, de façon rapide. Toutefois, la Commission nationale climat (CNC) fonctionne par consensus, et lorsqu'un acteur tel que la Flandre, prépondérant par son poids démographique, s'oppose vigoureusement à une action, cela freine la prise de décision. Telle est la réalité du fonctionnement institutionnel belge et des organes de concertation.

209 Pour ce qui est du rapport auquel vous faites référence, c'est en effet la Flandre qui a voulu qu'il en soit simplement pris acte, s'opposant à ce que la CNC le rende public. Ce n'était pas ma position. Cependant, les décisions doivent être prises par consensus.

- Les incidents sont clos.

213 QUESTION ORALE DE MME MARIE NAGY

213 à **M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

213 **concernant "les résultats de la Belgique, rendus par l'OCDE, en matière de gestion des déchets de construction".**

215 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Selon le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relatif aux performances environnementales belges, la Belgique est l'un des pays européens qui devra prendre le plus de mesures additionnelles pour espérer atteindre les objectifs de 2030.

Ce rapport livre notamment une analyse sur les performances belges en matière de gestion et de production de déchets. Il indique qu'entre 2010 et 2018, la production de déchets a augmenté de 10 % et que, malgré les efforts fournis par l'ensemble des entités fédérées, le secteur de la construction demeure la plus grande source de déchets en Belgique. Celui-ci représente en effet pas moins de 34 % de notre production globale de déchets.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *In het kader van de klimaatordonnantie kan het expertencomité zich pas achterafuitspreken over maatregelen, maar de rapporten die het uitbrengt, leiden wel tot debatten in het parlement en een soort permanente evaluatie van het beleid. In die zin is de rol van het comité groter dan u denkt.*

Het is moeilijk om sneller vooruit te gaan in het overleg met de andere overheden. Dat betekent niet dat ook het gewestelijke beleid traag vooruitgaat. De Nationale Klimaatcommissie functioneert echter bij consensus en als een van de partijen zich verzet tegen bepaalde acties, remt dat het beslissingsproces af.

Het was Vlaanderen dat het syntheserapport niet openbaar wilde maken. Ik was het daar niet mee eens, maar, zoals gezegd, wordt er bij consensus beslist.

- De incidenten zijn gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE NAGY

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "Belgiës resultaten volgens de OESO op het gebied van bouwafvalbeheer".

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Volgens de Organisatie voor Economische Samenwerking en Ontwikkeling (OESO) moet België bijkomende maatregelen nemen om de milieudoelstellingen voor 2030 te halen. Zo is de Belgische afvalproductie, ondanks alle inspanningen, tussen 2010 en 2018 met 10 % gestegen. De bouwsector blijft de grootste afvalbron in België en vertegenwoordigt 34 % van de totale afvalproductie.*

U antwoordde op mijn schriftelijke vraag dat het Brussels Gewest 680.000 ton bouwafval per jaar produceert. De slechte isolatie van de gebouwen is een van de belangrijkste oorzaken van onze povere resultaten op het vlak van de luchtkwaliteit en de CO2-uitstoot. Er werd een ambitieus plan voor de renovatie van de Brusselse gebouwen uitgewerkt, maar de productie van

Selon la réponse de votre cabinet à ma question écrite sur le sujet, la Région bruxelloise produirait 680.000 tonnes de déchets de construction par an. Pourtant, le secteur de la construction est un partenaire essentiel dans notre course vers un environnement sain et durable. La mauvaise isolation de nos bâtiments est une cause majeure de nos piètres résultats en matière de qualité de l'air et de production de CO2.

À cet égard, des plans ambitieux de rénovation du bâti bruxellois sont élaborés. Pourtant, notre production de déchets liée à la construction risque bien d'augmenter sensiblement ces prochaines années, si nous n'agissons pas sur les techniques et les types de matériaux utilisés dans les projets de rénovation urbaine.

217 Partant de ce constat, il semble impératif que notre Région redouble d'efforts et d'initiatives en matière de constructions et de rénovations vertes, c'est-à-dire des rénovations qui exploitent des matériaux durables, mais aussi qui valorisent, réutilisent ou recyclent les déchets de construction. Cet objectif suppose également une réduction drastique des démolitions-reconstructions pourtant encore nombreuses.

Quelques initiatives régionales sont mises en place pour tendre vers une construction plus durable. Le rapport de l'OCDE évoque l'initiative commune entre les entités fédérées du logiciel Totem, un outil de calcul en ligne à l'intention du secteur de la construction, qui permet de mesurer l'impact environnemental des matériaux choisis. En réponse à une question écrite de mars 2021, vous expliquiez également qu'une étude relative à un protocole de déconstruction était en cours au sein de Bruxelles Environnement.

Néanmoins, en matière de recyclage des déchets de construction, aucune initiative n'est, à ma connaissance, mise en place pour accroître le niveau de recyclage, de réutilisation et de valorisation des déchets issus de la construction. En Région bruxelloise, la collecte des déchets de construction se réalise principalement par le biais des recyparks. Le recyclage s'effectue, quant à lui, en périphérie, en Région flamande ou wallonne, où la plupart des matériaux sont concassés en vue de produire des granulats recyclés, capables d'être réutilisés dans le secteur de la construction.

En définitive, le chemin à parcourir pour une construction durable semble encore très long, et les efforts pour y parvenir sont peu nombreux ou peu connus.

219 Quelles initiatives sont-elles mises en place par la Région en vue de réduire au maximum les déchets issus de la construction ? Un plan contraignant visant le développement d'un secteur de construction durable est-il à l'étude ? Une sensibilisation ou des incitants sont-ils mis en œuvre auprès des entreprises du secteur de la construction afin de les encourager à tendre significativement vers une construction plus durable ?

Un système de collecte alternatif aux recyparks pour le secteur de la construction est-il à l'examen ?

bouwafval zal de komende jaren gevoelig stijgen, als we geen andere technieken en materialen gebruiken.

Het is dus belangrijk dat het gewest nog meer inzet op milieuvriendelijke constructies en renovaties waarbij duurzame materialen worden gebruikt en bouwafval wordt gerecycleerd.

In het OESO-rapport worden al enkele initiatieven in die zin vermeld, zoals de onlinetool Totem, waarmee de bouwsector de milieu-impact van de gekozen materialen kan berekenen. Voorts antwoordde u op een schriftelijke vraag van maart 2021 dat Leefmilieu Brussel een protocol voor sloopwerken voorbereidt.

Voor zover ik weet, is er nog geen initiatief genomen om de recyclage van bouwafval te bevorderen. In Brussel wordt bouwafval vooral ingezameld via de containerparken. De recyclage gebeurt in Vlaanderen en Wallonië, waar de meeste materialen worden vergruisd tot granulaat dat opnieuw in de bouwsector kan worden gebruikt. Er is dus nog heel wat werk voor de boeg.

Welke initiatieven heeft het gewest genomen om bouwafval te verminderen? Is er een plan voor duurzame constructie in de maak? Komen er bewustmakingsacties of incentives voor de bouwbedrijven?

Wordt er een alternatief voor de inzameling via de containerparken onderzocht?

Où en est l'étude relative au protocole de déconstruction ? Quels sont les angles d'analyse de cette étude ? Quand sera-t-elle disponible et quel est le but visé ?

Enfin, combien d'entreprises bruxelloises ont-elles recours à l'outil Totem ? A-t-il fait l'objet d'une large publicité auprès des entrepreneurs du secteur de la construction ?

221

M. Alain Maron, ministre.- Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder en partie certains aspects le 5 mai dernier, à l'occasion d'une question de M. Coomans de Brachène. Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler le cadre général de la réduction de production de déchets. Un certain nombre de plans régionaux y sont en effet consacrés.

Citons, en premier lieu, le plan de gestion des ressources et des déchets (PGRD). L'un de ses objectifs stratégiques vise spécifiquement la réduction des déchets issus de la construction, qui représentent une source extrêmement importante - voire la première source - de déchets. Ainsi, le PGRD engage la poursuite de la transition du secteur de la construction vers une gestion circulaire des ressources et déchets issus de la construction, au travers de mesures qui visent tant la stimulation des acteurs de terrain (bonnes pratiques circulaires, recyclage, réemploi, formation) que l'adaptation du cadre réglementaire.

Ensuite, le programme régional d'économie circulaire (PREC), dont de nombreuses mesures portent sur les thématiques de construction et de ressources/déchets, vise notamment la stimulation de projets de recyclage local des déchets issus de la construction en partenariat avec les fédérations (telles que Denuo, le Centre scientifique et technique de la construction (CSTC), la Confédération construction Bruxelles-Capitale (CCB-C)), le soutien au développement de filières de réemploi des matériaux de construction et le soutien aux projets pilotes expérimentant la mise en œuvre de pratiques circulaires, notamment via l'appel à projets Be Circular.

De plus, de nombreux outils sont mis à la disposition des maîtres d'ouvrage et des professionnels pour soutenir et encourager les pratiques circulaires. Citons, par exemple, l'organisation de formations et séminaires bâtiments durables sur le thème de la circularité, le développement des thématiques circulaires dans le guide bâtiment durable, le facilitateur bâtiment durable et la mise à disposition de l'outil Totem.

Toujours dans le cadre du PREC, Bruxelles Environnement et les acteurs du secteur bruxellois de la construction ont développé en 2019 la "Feuille de route des acteurs de la construction à Bruxelles – Vers une économie circulaire". Cette feuille de route propose, à l'horizon 2040, une série d'objectifs stratégiques et d'actions en vue de développer l'économie circulaire à Bruxelles.

223

Aujourd'hui, la Région démarre la mise en œuvre de sa stratégie de rénovation du bâti, baptisée Renolution. Cette stratégie intègre les objectifs de la feuille de route du PREC en matière de consommation d'énergie, mais aussi de production et de transport

Hoever staat het protocol voor sloopwerken? Wat zijn de invalshoeken van de studie? Welke doelstelling wordt er nagestreefd? Wanneer zullen de resultaten beschikbaar zijn?

Hoeveel Brusselse bedrijven gebruiken Totem? Is er ruime bekendheid aan die tool gegeven?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Ik verwijst vooreerst naar mijn antwoord op de vraag van de heer Coomans de Brachène van 5 mei.*

Wat de maatregelen ter vermindering van de afvalproductie betreft, is er, ten eerste, het Hulpbronnen- en Afvalbeheerplan. De strategische doelstellingen ervan zijn onder andere de vermindering van het bouwafval en de overschakeling van de bouwsector op een circulair beheer van grond- en afvalstoffen.

Daarnaast is er het Gewestelijk Programma voor circulaire economie met maatregelen om lokale recyclageprojecten van bouwafval te stimuleren, hergebruik van bouw materiaal aan te moedigen en proefprojecten inzake circulaire praktijken te steunen, onder meer via de projectoproep Be Circular.

Voorts zijn er meerdere instrumenten voor de bouwheren en professionals ontwikkeld om circulaire praktijken te steunen, zoals de organisatie van opleidingen en seminars, de invoering van een specifiek hoofdstuk in de gids Duurzame Gebouwen, de aanstelling van een facilitator Duurzame Gebouwen en de nieuwe tool Totem.

Tot slot hebben Leefmilieu Brussel en de Brusselse bouwsector in 2019 ook de routekaart van de actoren uit de bouwsector naar een circulaire economie opgesteld, dat een reeks strategische doelstellingen en acties omvat om de circulaire economie in Brussel een boost te geven.

Het gewest start met de uitvoering van zijn renovatiestrategie, Renolution genaamd. In die strategie zijn de doelstellingen van

des matériaux de rénovation. La rénovation doit être pensée pour maintenir au maximum le bâti existant et valoriser les matériaux présents en les réemployant dans le bâtiment rénové ou dans d'autres projets.

Le secteur de la construction est sensibilisé aux pratiques durables et circulaires depuis plusieurs années. Différents subsides octroyés à des acteurs tels que la CCB-C, le Centre de référence professionnelle de la construction (CDR construction) ou ecobuild.brussels, visent à permettre au secteur de répondre aux objectifs environnementaux de la Région, dont la circularité. L'appel à projets Be Circular (volet chantiers circulaires), l'appel à projets be.exemplary et l'appel à projets Renolab, lancés cette année, sont autant d'initiatives destinées à soutenir les projets qui démontrent des pratiques circulaires.

À court terme, ces soutiens financiers permettent l'organisation d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des entreprises de la construction pour les encourager à changer leur approche. Dans le cadre de la crise sanitaire, un financement complémentaire a été octroyé à la CCB-C et au CDR construction pour la mise en œuvre du projet Build Circular.brussels, afin d'activer la transition d'entreprises de la construction par la formation et l'accompagnement.

Avec ces mesures et outils, il s'agit de développer une offre du secteur dans les domaines de la construction durable et de l'économie circulaire. Cet objectif gagne encore en importance au regard des enjeux de la stratégie Renolution.

Concernant les recyparks, les déchets des professionnels de la construction passent en général par des centres de tri et des centres de concassage. Il faut distinguer les déchets de construction, qui portent sur de petits volumes et sont plutôt propres, et les déchets de démolition, qui portent sur des volumes plus importants.

²²⁵ S'agissant des déchets de construction, la Région a soutenu deux missions de chantiers pilotes de gestion innovante des déchets de construction à Bruxelles, menées par le CSTC et subventionnées par Bruxelles Environnement. Dans le cadre de ces missions, les alternatives au conteneur mixte classique ont été listées, testées, analysées et évaluées. Ces expériences permettent aujourd'hui de fournir des informations pratiques sur la gestion des déchets par les professionnels.

Quant aux déchets de démolition, plusieurs actions importantes sont déjà entreprises. Bruxelles Environnement stimule le réemploi des matériaux de construction au travers de diverses actions : formations bâtiment durable, appel à projets Be Circular, projet Interreg Facilitating the circulation of reclaimed building elements in Northwestern Europe (FCRBE), etc.

Le secteur travaille à la création de filières spécifiques. Plusieurs acteurs, comme BatiTerre, Rotor ou Irisphère, sont soutenus par la Région pour aborder ensemble la problématique de l'espace

het routeplan inzake energieverbruik en de productie en het transport van renovatiemateriaal vervat.

De bouwsector heeft al enkele jaren meer aandacht voor duurzame en circulaire praktijken. Die praktijken worden gestimuleerd met subsidies voor organisaties als de Confederatie Bouw Brussel-Hoofdstad, het beroepsreferentiecentrum voor de bouwsector en ecobuild.brussels en de projectoproepen Be Circular, be.exemplary en Renolab.

Met die financiële steun kunnen onder meer bewustmakings-, opleidings- en begeleidingsacties voor bouwbedrijven worden georganiseerd. Tijdens de gezondheids crisis werd bijkomende steun toegekend voor het project Build Circular.brussels.

De omschakeling van de bouwsector is des te belangrijker geworden door de doelstellingen van de renovatiestrategie.

Afval van bouwbedrijven worden meestal verwerkt in sorteer- en afbraakcentra. Er moet een onderscheid worden gemaakt tussen bouwafval, dat eerder schoon is en uit kleinere volumes bestaat, en sloopafval, dat uit veel grotere volumes bestaat.

Voor bouwafval steunt het gewest twee proefprojecten om alternatieven voor de klassieke gemengde container te testen.

Voor sloopafval stimuleert Leefmilieu Brussel het hergebruik van materialen via diverse acties: de opleidingen inzake duurzaam bouwen, de projectoproep Be Circular, het Europese project FCBRE enzovoort.

De sector werkt aan specifieke hergebruikketens. Het gewest steunt meerdere initiatieven zoals BatiTerre en Rotor, die herbruikbaar materiaal verkopen, en Irisphère, dat begeleiding verstrekt.

In het verlengde van die acties zullen Leefmilieu Brussel en het Wetenschappelijk en Technisch Centrum voor het Bouwbedrijf een protocol opstellen. Doel is om de vervuilende elementen uit het bouw- en sloopafval te verwijderen en zo schone afvalstromen te creëren, die stromen beter te traceren en de kwaliteit van de gerecycleerde stoffen te verhogen.

de stockage des matériaux à des fins de réutilisation ou celle du processus de qualité.

Dans le prolongement de ces actions, une étude est menée par Bruxelles Environnement et le CSTC pour un protocole d'inventorisation. Cette étude poursuit l'objectif d'obtenir des flux inertes propres, dont les contaminants et éléments perturbateurs sont éliminés et qui peuvent ainsi obtenir une fin de statut de déchet (end-of-waste), ainsi que de permettre une meilleure traçabilité pour les flux inertes et un niveau de qualité plus élevé des granulats recyclés.

Cette étude nécessite plusieurs étapes :

- analyser la qualité environnementale actuelle des granulats recyclés à Bruxelles ou ses alentours ;

- définir où et comment identifier les substances problématiques dans les bâtiments à démolir ;

- analyser les protocoles existants dans les autres pays et Régions.

Ces trois étapes sont en cours de finalisation et permettront de démarrer le développement du protocole même. Le calendrier actuel prévoit le lancement d'une phase test sur des chantiers, fin 2021, en vue de l'adaptation du protocole en 2022-2023.

Enfin, concernant l'outil Totem, il occupe une place capitale dans l'orientation du secteur de la construction vers plus de durabilité. Cet outil a fait l'objet d'une publicité et d'un soutien importants dans les trois Régions. Lors de la première année, des séminaires de présentation de Totem ont été organisés. Ensuite, des formations plus spécifiques pour les concepteurs ont été proposées. Au total, 1.600 professionnels, dont 1.030 en Région bruxelloise, ont été formés à la méthode et à l'outil Totem.

²²⁷ Cet outil est déjà régulièrement utilisé : 4.300 comptes ont été créés et utilisent l'outil Totem afin d'améliorer leurs projets de rénovation ou de construction dans les trois Régions. Cette utilisation régulière et soutenue a généré 870 demandes adressées au service d'assistance dédié à la méthode et à l'outil Totem.

²²⁹ **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Cette problématique est vraiment intéressante. Je siége également à la commission du développement territorial où j'ai vu des projets urbanistiques en cours de réalisation. Je sais donc qu'un immeuble démolit puis reconstruit au bout de trente ans génère énormément de déchets. Cela étant, ce secteur est un peu plus visible, car il implique le travail de grandes entreprises, des grands volumes, etc. Nos dispositifs sont donc assez appropriés pour ce type de choix. J'espère que le futur règlement régional d'urbanisme (RRU) intégrera une notion de "transformabilité" des immeubles pour éviter le recours à cette démolition préjudiciable à l'environnement et aux villes.

Je suis plus inquiète concernant les petits entrepreneurs. J'ai ainsi mené une enquête auprès de ceux qui sont chargés de la

De studie omvat drie stappen: een analyse van de milieukwaliteit van de gerecycleerde stoffen, een methode voor de identificatie van vervuilde stoffen in slooppanden en een analyse van de bestaande protocollen in andere regio's en landen. Die drie stappen zijn bijna voltooid. Er kan binnenkort aan het nieuwe protocol zelf worden gewerkt. Er komt een testfase eind 2021 en een laatste aanpassing van het protocol in 2022-2023.

Er werd ruime bekendheid aan Totem gegeven in de drie gewesten. Naast informatiesessies werden er ook specifieke opleidingen voorgesteld. In totaal volgden 1.600 professionals een opleiding, van wie 1.030 in Brussel. Het instrument wordt regelmatig gebruikt: er werden 4.300 accounts aangemaakt en 870 vragen aan de helpdesk gesteld.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Dit is een belangrijk actiepunt, want sloopwerken veroorzaken veel afval. Ik hoop dan ook in de nieuwe Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening aandacht zal worden besteed aan de mogelijkheid om gebouwen een nieuwe functie te geven, want gebouwen slopen is slecht voor het milieu en de stad.*

Er bestaan verwerkingscircuits voor afval van grote sloopbedrijven, maar hoe zit het met kleine ondernemers? Sommige bedrijven die huizen renoveren dumpen hun vuilnis gewoon langs de weg omdat het om kleine hoeveelheden gaat. Ik zal wellicht een interpellatie over de specifieke acties voor kleine ondernemers indienen, aangezien zij een belangrijke rol in de renovatiestrategie spelen.

rénovation de maisons et qui, dans ce cadre, se débarrassent parfois de sacs blancs le long des routes et autoroutes. Je ne vous apprends rien. Ces entrepreneurs utilisent beaucoup de plastique et font peu attention à l'environnement car la quantité reste limitée. En comparaison avec les entrepreneurs dont nous parlons aujourd'hui, ils passent quelque peu sous les radars.

J'introduirai peut-être une interpellation portant sur des actions spécifiques à mener à l'égard de ces indépendants à la tête de très petites entreprises. Aujourd'hui, celles-ci me semblent peu à la page en matière environnementale, utilisent des matériaux qui ne sont pas optimaux sur le plan écologique et vont pourtant se diriger vers l'utilisation de nouvelles techniques de rénovation. Elles constitueront donc un acteur essentiel dans le cadre de la stratégie de rénovation. Il me paraît dès lors important de se pencher attentivement sur ces acteurs du secteur de la construction.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "la politique de la Région en matière d'animaux classés parmi les espèces exotiques envahissantes".

Mme Victoria Austræet (indépendante).- On estime qu'une espèce exotique est envahissante lorsque celle-ci est introduite en dehors de sa zone habituelle de répartition et que son établissement et sa propagation représentent une menace pour les écosystèmes ou les espèces indigènes.

En Région bruxelloise, deux listes servent de référence pour cataloguer ces espèces animales et végétales : une liste européenne et une liste bruxelloise. Cette dernière constitue l'annexe IV de l'ordonnance relative à la conservation de la nature.

Pour ce qui concerne les animaux, notre Région serait ainsi concernée par la présence d'une série d'espèces de vertébrés inscrites dans cette annexe : la tortue de Floride, l'ouette d'Égypte, la bernache du Canada, trois espèces de perruches, l'érisma rousse, le raton laveur, le tamia de Sibérie ou encore le rat musqué.

Il est en tout cas intéressant de rappeler que plusieurs de ces espèces se sont retrouvées et se propagent dans la nature parce qu'elles ont fait l'objet d'un commerce en tant que nouveaux animaux de compagnie (NAC).

Certains de ces animaux se sont très bien acclimatés à notre Région, en particulier les oiseaux tels que les perruches et les bernaches. Celles-ci font aujourd'hui partie intégrante

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het beleid van het gewest inzake dieren die als invasieve uitheemse soorten worden aangemerkt".

Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke) (in het Frans).- Een uitheemse diersoort wordt als invasief beschouwd als ze geïntroduceerd wordt buiten haar normale leefomgeving en haar verspreiding daar een bedreiging vormt voor de inheemse soorten en ecosystemen. In Brussel worden er twee lijsten van dergelijke soorten gehanteerd: een Brusselse en een Europese.

Op de Brusselse lijst staan onder meer de roodwangschildpad, de nijlgans, de grote Canadese gans, drie soorten parkieten, de rosse stekelstaart, de wasbeer, de Siberische grondeekhoorn en de muskusrat. Sommige, in het bijzonder de vogels, hebben zich goed aangepast en maken ondertussen integraal deel uit van de Brusselse fauna. Ze worden in de gaten gehouden omdat ze eventueel een bedreiging kunnen vormen voor inheemse soorten.

De parkietenpopulatie is op korte tijd sterk toegenomen in het Brussels Gewest, maar zou nu al enkele jaren gestabiliseerd zijn. Volgens experts zou hun impact op de biodiversiteit ook erg beperkt zijn.

du paysage aviaire bruxellois auquel beaucoup de citoyens sont attachés, aux côtés des colombidés, merles, moineaux, mésanges, rouge-gorges, pour ne citer qu'une partie de l'avifaune.

Ces animaux introduits font bien sûr l'objet d'une surveillance puisqu'ils représentent une potentielle menace concurrentielle pour les espèces indigènes. Le meilleur exemple est sans doute les perruches qui, outre le suivi effectué par Aves-Natagora, ont également fait l'objet de travaux dans le cadre du projet européen ParrotNet.

Si leur nombre a augmenté de façon exponentielle dans notre Région lors des précédentes décennies, les populations de perruches seraient dans une phase de stabilisation depuis quelques années, d'après les données disponibles. Par ailleurs, les experts semblent d'avis qu'à Bruxelles, les perruches n'ont qu'un impact assez limité sur le plan de la biodiversité, comme l'indiquait une discussion menée au début de l'année dernière au sein de cette commission.

²³⁷ Pourriez-vous confirmer cette information et fournir un aperçu des éventuelles observations plus récentes concernant les trois espèces de perruches ?

Pourriez-vous également faire un point sur la situation dans le cas de la bernache du Canada et de l'ouette d'Égypte en ce qui concerne les éventuelles mesures de gestion prises par la Région et l'impact de ces deux espèces ?

Par ailleurs, il apparaît que lorsqu'un citoyen apporte à la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux un individu blessé appartenant à l'une de ces trois espèces - perruche, bernache du Canada ou ouette d'Égypte -, la Ligue a pour obligation de faire euthanasier l'animal.

Dans un rapport portant spécifiquement sur ces espèces exotiques envahissantes, réalisé en 2017 et 2018 en collaboration avec l'Université libre de Bruxelles, la Ligue remet clairement en cause cette politique. Elle écrit que pour les espèces déjà répandues, la stérilisation serait préférable à l'euthanasie, qui ne se justifie pas sur les plans éthologique et éthique.

Nous pouvons par ailleurs estimer que les politiques de biodiversité et de propreté devraient s'accompagner de balises éthiques à l'égard des animaux en tant qu'individus. À ce propos, le gouvernement peut-il indiquer si cette position de la Ligue a donné lieu à une réflexion de sa part ou au sein de Bruxelles Environnement, et s'il est envisagé de substituer les euthanasies d'animaux exotiques envahissants transitant par le centre de soin par des stérilisations, lorsque celles-ci sont techniquement possibles ?

Enfin, plusieurs espèces exotiques envahissantes qui se trouvent actuellement dans la nature sont des animaux dont l'origine est le commerce et la détention en tant que NAC. Beaucoup estiment que le commerce de NAC continue de représenter un risque important pour la biodiversité. À titre d'exemple, je lis sur le site d'Aves l'avis selon lequel "il faut absolument limiter les risques

Klopt die informatie? Wat zijn de meest recente gegevens in verband met de drie parkietensoorten?

Hoe zit het met de grote Canadese gans en de nijlgans? Welke maatregelen heeft het gewest eventueel genomen in verband met die vogels?

Als een burger een gewond dier van een van de genoemde soorten naar de Ligue royale belge pour la protection des oiseaux brengt, is die naar verluidt verplicht om euthanasie toe te passen. De organisatie is daar tegen en zou sterilisatie een betere oplossing vinden.

Het beleid inzake netheid en biodiversiteit moet voldoen aan bepaalde ethische regels. Heeft Leefmilieu Brussel al overwogen om de euthanasie van invasieve uitheemse soorten te vervangen door sterilisatie als dat technisch mogelijk is?

Verschillende van die soorten zijn hier terechtgekomen doordat ze als gezelschapsdieren verkocht werden. Die handel vertegenwoordigt een groot risico voor de biodiversiteit. De regering beschikt al over lijsten van dieren die niet als huisdier gehouden mogen worden, maar onder de criteria daarvoor is er geen enkel dat met de bedreiging van de biodiversiteit verband houdt. Wat zult u daaraan doen?

de nouveaux lâchers et de nouvelles introductions, en interdisant le commerce des perruches et perroquets, car le lien entre risque d'invasion et commerce a bien été mis en évidence".

Nous connaissons le travail du gouvernement pour, par exemple, limiter la liste des reptiles pouvant être détenus par un particulier. Mais la liste des critères utilisés pour arrêter cette liste positive n'en comporte aucun qui porterait sur le potentiel d'envahissement de l'espèce, alors que les abandons d'animaux dans la nature sont malheureusement encore très fréquents chez nous. Pourriez-vous donc faire le point sur les mesures éventuellement envisagées pour prévenir davantage l'installation de nouvelles espèces potentiellement dommageables, en particulier des espèces qui font actuellement l'objet d'un commerce pour le marché des NAC ?

²³⁹ **M. Alain Maron, ministre.**- La politique de contrôle des populations d'espèces exotiques envahissantes repose sur trois piliers juridiques : le règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes, l'accord de coopération belge et l'ordonnance régionale bruxelloise sur la conservation de la nature. Comme vous le disiez, cette politique se matérialise par deux listes d'espèces à contrôler : une liste européenne et une liste bruxelloise.

Les deux listes sont des instruments dynamiques : s'il ressort de la littérature scientifique, par des analyses de risque, que de nouvelles espèces exotiques envahissantes peuvent constituer une menace potentielle et réelle pour la biodiversité indigène, elles peuvent être ajoutées aux listes, qui font ainsi l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour permanentes. La liste européenne existe depuis 2016 et est actualisée tous les deux ans en moyenne. La liste bruxelloise existe depuis 2012 mais n'a jamais dû être mise à jour, ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas l'envisager.

Comme le préconise la législation européenne, une politique efficace de contrôle des espèces exotiques envahissantes repose sur trois piliers : la prévention, la détection précoce et la réponse rapide, et le contrôle des populations déjà largement distribués.

Concernant les perruches, nous estimons que le premier et le dernier des points de gestion évoqués sont pertinents. Depuis 2012, à la suite de la publication de trois espèces de perruches sur la liste bruxelloise, leur commerce est interdit sur l'ensemble de la Région.

Parmi les trois espèces, deux se reproduisent dans des cavités naturelles : la perruche Grand Alexandre et la perruche à collier. En raison de leur position dominante, toute cavité naturelle de nidification occupée par l'une de ces espèces pendant la période de reproduction interdit l'occupation par d'autres nicheurs indigènes tels que les pics, les étourneaux et les sittelles.

²⁴¹ D'autres espèces strictement protégées, comme les chauves-souris, ne peuvent plus utiliser ces cavités comme lieu de repos, d'hibernation ou de reproduction. Bien que la littérature scientifique n'ait pas encore prouvé de manière irréfutable que les perruches qui nichent dans ces cavités ont un effet négatif sur la

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *De beteugeling van invasieve exoten berust op drie juridische pijlers: het Europese reglement, het Belgische samenwerkingsakkoord en de Brusselse ordonnantie betreffende het natuurbehoud.*

Als nieuwe exoten de inlandse biodiversiteit komen bedreigen, worden ze aan de Europese en Brusselse lijst toegevoegd. De Europese lijst bestaat sinds 2016 en wordt gemiddeld om de twee jaar geüpdatet. De Brussels lijst bestaat sinds 2012 en is nog niet geüpdatet, al zou dat wel moeten gebeuren.

Preventie, vroegtijdige opsporing en snel ingrijpen, en de beteugeling van ruim aanwezige populaties zijn de pijlers van een efficiënt beleid.

Sinds er in 2012 drie parkietensoorten op de Brusselse lijst zijn beland, is de verkoop van die dieren verboden.

Twee van die drie soorten, de grote alexanderparkiet en de halsbandparkiet, nestelen in natuurlijke hopen, en palmen zo nestplaatsen in van de inlandse specht, de spreeuw en de boomklever.

Andere, strikt beschermde diersoorten, zoals vleermuizen kunnen de hopen niet meer gebruiken om te rusten, overwinteren of zich voort te planten.

survie des populations indigènes, l'administration de Bruxelles Environnement estime à ce stade que les perruches doivent être maintenues sur la liste de Bruxelles par précaution et qu'il faut suivre attentivement l'évolution de la situation.

Concernant la bernache du Canada et l'ouette d'Égypte, les deux espèces sont reprises à l'annexe 4 de l'ordonnance nature. Elles ne sont pas strictement protégées. De plus, il est interdit de les réintroduire ou les libérer dans la nature, et le règlement des parcs de Bruxelles Environnement interdit leur nourrissage. Bruxelles Environnement utilise les mesures de gestion, de prévention et de contrôle de la population applicables aux espèces exotiques envahissantes.

Lorsqu'un individu appartenant à une espèce figurant sur la liste européenne ou bruxelloise est amené au centre de revalidation pour la faune sauvage, la loi ne permet pas de relâcher les animaux après traitement ou de les mettre à l'adoption. En d'autres termes, la législation actuelle oblige le centre à garder ces individus jusqu'à leur mort naturelle, ce qui n'est pas réaliste. De ce fait, Bruxelles Environnement met à la disposition du centre les services d'un vétérinaire qui endort les animaux de manière respectueuse et indolore, avant de les euthanasier. Compte tenu de la législation, cette mesure est supportée par les services chargés de la biodiversité et du bien-être animal de Bruxelles Environnement.

Les interdictions de commerce ou de détention d'espèces exotiques envahissantes existent déjà pour les espèces figurant sur les listes européenne et bruxelloise, et sont reprises sur le site web de Bruxelles Environnement.

Mon collègue chargé de cette politique, M. Clerfayt, m'a confirmé que, lors de l'élaboration de la liste des reptiles, la Commission bruxelloise des parcs zoologiques a bien pris en considération le potentiel d'envahissement de l'espèce. C'est d'ailleurs repris clairement dans l'avis de la commission qui est publié sur le site web de Bruxelles Environnement.

En outre, les arrêtés portant les listes d'animaux - mammifères et reptiles - autorisés à la détention permettent au gouvernement de procéder à une modification de la liste sur la base de plusieurs critères, dont l'existence ou non d'indications claires que lorsque des spécimens en captivité s'échappent dans la nature, l'espèce pourrait s'y maintenir et constituer une menace écologique.

La liste des mammifères a été modifiée en 2020 par un arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (AGRBC) afin d'exclure l'écureuil rayé de Corée, en raison de son inscription sur la liste des espèces exotiques envahissantes.

Mme Victoria Austraet (indépendante). - Il serait vraiment pertinent de faire évoluer la politique en matière de gestion de ces espèces envahissantes en prônant une stérilisation plutôt qu'une euthanasie, qui n'est pas la meilleure des solutions. De manière générale, je pense que les politiques en matière d'environnement devraient évoluer davantage vers les individus que vers l'espèce,

De canada- en de nijlgans staan in bijlage 4 bij de natuurordonnantie en zijn niet strikt beschermd. Ze mogen niet meer in de natuur worden vrijgelaten en in het Brusselse parkreglement staat een voederverbod. Leefmilieu Brussel houdt de populatie volgens de geldende regels onder controle

Wanneer een exoot van de Europese of Brusselse lijst naar een natuurcentrum wordt gebracht, moet hij in principe tot aan zijn dood in gevangenschap worden gehouden. Dat is natuurlijk niet realistisch. Daarom laat een dierenarts van Leefmilieu Brussel exoten in zo'n geval pijnloos inslapen.

Er bestaat al een verbod op de handel en het houden van invasieve exoten op de Europese en Brusselse lijst.

Minister Clerfayt heeft me laten weten dat de Brusselse Dierentuincommissie bij de opstelling van de reptielenlijst rekening heeft gehouden met het invasieve potentieel van de soorten.

De regering kan de lijst van toegestane zoogdieren en reptielen bijsturen op basis van duidelijke aanwijzingen dat soorten ontsnappen en een ecologische bedreiging vormen.

In 2020 werd de Koreaanse grondeekhoorn van de toegestane zoogdierenlijst gehaald, omdat hij op de lijst met invasieve exoten verscheen.

Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke) (in het Frans). - *Het zou beter zijn om invasieve exoten door middel van sterilisatie onder controle te houden in plaats van dieren te laten inslapen.*

afin de prendre un peu plus en considération le caractère sensible de ces animaux.

Un article de presse a mentionné récemment qu'un couple d'ouettes d'Égypte s'était installé près du rond-point Schuman, posant beaucoup de problèmes aux riverains, dont une personne qui tire sur ces oiseaux avec un pistolet à billes. Bruxelles Environnement est-il au courant ? Cette situation nous amène à nous interroger sur notre considération pour ces animaux, qu'ils soient envahissants ou non, et soulève le problème du nombre d'espaces verts et d'aires de repos qui diminue en Région bruxelloise.

- *L'incident est clos.*

247 **QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI**

247 **à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

247 **concernant "la récupération des eaux de chantier".**

249 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Chacun a déjà pu constater, en passant à proximité d'un chantier, que de nombreux mètres cubes d'eau sont déversés dans les égouts. En 2019, Bruxelles Environnement a décidé d'encourager les chefs de chantier à préserver ces eaux, grâce au projet opensource.brussels créé par l'asbl NoWayBack.

Le partenariat avec opensource.brussels crée un réseau d'eau supplémentaire, par le biais d'une plate-forme numérique et des configurations de robinets standardisées qui permettent de disposer de grands volumes d'eau non potable sur les chantiers de construction et les purges de conduites d'eau.

À cet effet, trois principes de l'économie circulaire sont mis en œuvre : la fonctionnalité, la chaîne courte et le surcyclage (upcycling). Lors des chantiers, l'eau souterraine est souvent envoyée directement dans les égouts. Selon ce nouveau processus, l'eau est pompée pour servir ensuite à d'autres projets. Cette eau est non potable mais propre. Grâce à cette plate-forme, l'eau est utilisée avec parcimonie et, chaque jour, ce sont des centaines de mètres cubes d'eau qui peuvent être réutilisés.

En septembre 2019, sur le chantier de Tour & Taxis, près de 30 m³ ont pu être récupérés par heure. L'eau sauvée permet notamment de nettoyer les voiries ou d'arroser les plantes des espaces communaux. Auparavant, l'eau potable était utilisée pour effectuer ces opérations. Il s'agit donc d'une solution gagnant-gagnant pour tout le monde, puisque la Région demande aux chantiers de revaloriser l'eau utilisée, sous peine d'une taxation.

Depuis janvier 2020, cette réutilisation est encouragée par l'application d'une taxe régionale de 0,5 euro pour chaque m³

Onlangs heeft een stel nijlganzen dicht bij de Schumanrotonde zijn intrek genomen. Weet Leefmilieu Brussel dat een van de omwonenden ze met een luchtpistool onder vuur neemt?

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "het terugwinnen van water uit de bouw".

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) *(in het Frans).*- *Om watersverspilling tegen te gaan, spoort Leefmilieu Brussel werfleiders sinds 2019 aan om opgepompt grondwater op bouwplaatsen te hergebruiken. Dat gebeurt in samenwerking met de vzw NoWayBack, die het project opensource.brussels op poten zette. Dat zorgt voor gestandaardiseerde waterkranen op werven en een digitaal platform dat het beschikbare grondwater, dat niet drinkbaar maar wel zuiver is, in kaart brengt. Op die manier kunnen er dagelijks honderden kubieke meter water hergebruikt worden.*

Op de bouwwerf van Thurn & Taxis werd in september bijna 30 m³ water per uur gerecupereerd, dat gebruikt werd om straten schoon te maken en planten te besproeien. Voordien werd hier drinkwater voor gebruikt. Dit is een win-winsituatie voor alle betrokken partijen, aangezien het gewest een belasting heft van 0,5 euro per m³ water die niet hergebruikt wordt. Die belasting levert Brussel-Stad, Schaarbeek, Sint-Jans-Molenbeek, Anderlecht, maar ook Net Brussel een aardige stuiver op.

Hoe oordeelt de regering over dit project? Op welke manier wordt er samengewerkt met Leefmilieu Brussel? Zullen er zich nog andere gewestelijke administraties bij aansluiten?

Wat levert dit de gemeenten op? Zijn zij ingelicht over dit project? Wat zijn de voor- en nadelen ervan voor de waterzuiveringsstations en hoe werkt Vivaqua hieraan mee?

Hoe wordt de gewestelijke belasting op het niet hergebruiken van water geëvalueerd?

d'eau qui ne serait pas valorisé. Il s'agit d'une belle source d'approvisionnement dont profitent les communes de Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht, mais aussi Bruxelles Propreté.

Quelle est la position du gouvernement par rapport à ce projet ? Quelle est la collaboration établie avec Bruxelles Environnement ? Des partenariats sont-ils envisagés avec d'autres administrations régionales ?

Quel est le gain pour les communes ? Une communication a-t-elle été lancée vers les communes pour informer ces dernières de ce processus ? Quels sont les avantages et inconvénients pour les stations d'épuration ? Quelle est la collaboration avec Vivaqua ?

Enfin, quel est le bilan de la mise en œuvre de la taxe régionale s'appliquant aux eaux non valorisées ? Quels en ont été les effets ?

251

M. Alain Maron, ministre.- En tant que ministre chargé de la gestion de l'eau, mais aussi de l'économie circulaire en collaboration avec ma collègue Barbara Trachte, je me réjouis que le projet opensource.brussels ait vu le jour. Celui-ci permet d'économiser de l'eau propre et de ne pas remplir inutilement les égouts, tout en suivant les principes de l'économie circulaire.

Ce projet est soutenu par le gouvernement dans son ensemble à travers un subside de 50.000 euros octroyé par Bruxelles Environnement à l'asbl NoWayBack. Par ailleurs, la question de la valorisation des eaux de chantier fera l'objet de mesures dans le cadre du futur plan de gestion de l'eau 2022-2027 (PGE), qui est en cours d'élaboration.

Bruxelles Environnement fait partie intégrante du comité d'accompagnement du projet. L'asbl a aussi des partenariats avec Bruxelles Propreté, Vivaqua et la STIB.

Le gain économique pour les communes est encore difficilement chiffrable à ce stade. Tout dépend du coût de raccordement qui sera demandé et des volumes dont les communes auront pu bénéficier en adhérant à la démarche.

Il convient de rappeler que le projet n'en est qu'à ses débuts, après plusieurs démonstrations de faisabilité (proofs of concept, POC) réalisées en 2019 et 2020 pour démontrer la possibilité de réalisation et l'intérêt de la démarche. À l'occasion de cette phase de test, les différents services communaux susceptibles d'être intéressés ont été informés. L'asbl a tenu différentes sessions d'information, dont l'une a été organisée en septembre 2019 au siège de Bruxelles Environnement, à laquelle des représentants de plusieurs communes ont assisté.

Cela fait aussi partie des prochaines étapes du projet opensource.brussels : les aspects économiques doivent être établis, en sachant qu'il n'est nullement question d'une revente de l'eau mais bien du service de raccordement.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Dankzij opensource.brussels wordt er zuiver water gespaard en lopen de riolen niet nodeloos vol, en dit geheel volgens de principes van de circulaire economie.*

Voor dit project kreeg de vzw NoWayBack een gewestelijke subsidie van 50.000 euro. Het hergebruik van opgepompt water op bouwplaatsen zal overigens worden opgenomen in het Waterbeheerplan 2022-2027, dat in de maak is.

Leefmilieu Brussel maakt deel uit van het begeleidingscomité van het project. De vzw werkt ook samen met Net Brussel, Vivaqua en de MIVB.

De economische winst voor de gemeenten valt op dit moment nog moeilijk te becijferen. Het project staat nog maar in de kinderschoenen. Na een geslaagde testfase in 2019 en 2020 werden mogelijke geïnteresseerde gemeentelijke diensten hierover geïnformeerd. Op de informatiesessie van de vzw in de hoofdzetel van Leefmilieu Brussel, in september 2019, waren vertegenwoordigers van verschillende gemeenten aanwezig.

Voor de waterzuiveringsstations heeft deze werkwijze geen nadeel. Dankzij dit project kan immers worden vermeden dat zuiver water nodeloos wordt gesaneerd. Bovendien bevat water dat wordt opgepompt bij werven vaak zand dat de riolen kan verstopten. Het is dan ook beter om het te hergebruiken

Pour ce qui concerne l'impact sur les stations d'épuration, on ne peut pas vraiment parler d'inconvénients dès lors qu'on évite que des volumes d'eau claire aboutissent dans le réseau d'assainissement et transitent par les stations d'épuration, alors qu'il n'est pas en soi nécessaire qu'ils soient traités.

Par ailleurs, les eaux usées issues du rabattement peuvent comporter des fines particules de sable qui, sur le long terme et en grande quantité, participent à l'envasement des collecteurs. Une valorisation de ces eaux peut donc être vue comme un avantage pour les stations, dans la mesure où cela contribue à la diminution des eaux claires arrivant en tête de station.

253 Dans la délivrance des autorisations de rabattement, Bruxelles Environnement s'assurera que le rabattement de la nappe est absolument nécessaire pour la réalisation du chantier et vérifiera que les volumes à pomper demandés sont en adéquation avec le projet et les meilleures techniques disponibles.

Au niveau des relations avec Vivaqua, des contacts entre l'intercommunale et l'asbl ont eu lieu afin d'envisager une collaboration, notamment au niveau des chantiers de Vivaqua tels que le rinçage des conduites après travaux sur le réseau. Le fait qu'une partie des chantiers de Vivaqua ne sont pas planifiés nécessite néanmoins une grande flexibilité au niveau du modus operandi. Une solution n'a pas encore pu être trouvée.

En ce qui concerne la taxe régionale de 0,5 euro que vous avez mentionnée, il s'agit en réalité d'une redevance à l'assainissement s'élevant actuellement à 1,6 euro/m³, si l'on additionne la redevance communale et la redevance régionale auxquelles est soumis tout autoproducteur. Elle est légalement obligatoire depuis une modification de l'ordonnance cadre eau intervenue en mai 2019, en fin de législature précédente. Les exploitants effectuant des rabattements de nappe lors des chantiers sont dorénavant considérés comme des autoproducteurs, qui sont présumés – au sens de l'article 36, § 4 de cette ordonnance – avoir recours au service d'assainissement.

Toutefois, le secteur de la construction a regretté ne pas avoir été consulté lors de cette révision, au-delà du passage du texte en conseil consultatif. Il a souhaité une discussion avant application de cette redevance pour les chantiers avec rabattement. Un moratoire a donc été acté entre les opérateurs de l'eau, Bruxelles Environnement et la Confédération construction Bruxelles-Capitale dans l'attente de modalités d'application (prix, exonération, régime transitoire) concertées.

Ces modalités sont en discussion entre les opérateurs de l'eau. La redevance n'a donc pas été appliquée jusqu'à présent. Elle nécessitera également un renforcement des contrôles sur chantier par Bruxelles Environnement. Une telle redevance s'impose dans le cadre d'une bonne application du principe de récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau. Elle encouragera le développement d'autres solutions et la valorisation, dont le projet opensource.brussels constitue un bel exemple.

Bij de aflevering van grondwatervergunningen zal Leefmilieu Brussel zich ervan vergewissen dat de bemaling absoluut noodzakelijk is voor de bouwwerken en dat het op te pompen volume water in verhouding staat tot het bouwproject.

Vivaqua heeft al contact gehad met de vzw om concrete afspraken te maken over de samenwerking op zijn bouwplaatsen.

De gewestelijke belasting van 0,5 euro per m³ waarover u het heeft, maakt eigenlijk deel uit van de saneringsheffing van 1,6 euro per m³, waar ook de gemeentelijke belasting in vervat zit. Sinds de herziening van de kaderordonnantie over het waterbeleid van mei 2019, op het eind van de vorige regeerperiode, is deze heffing wettelijk verplicht voor alle bouwheren die water oppompen bij bouwwerkzaamheden en dus een beroep moeten doen op waterzuivering.

Tot zijn ongenoegen was de bouwsector echter niet betrokken bij deze herziening. Omdat de sector om overleg over de uitvoeringsbepalingen heeft gevraagd, is er een moratorium afgesproken door de wateroperatoren, Leefmilieu Brussel en de Confederatie Bouw Brussel-Hoofdstad. Tot op heden wordt de heffing dus nog niet aangerekend.

255

Mme Aurélie Czekalski (MR).- La redevance peut en effet présenter des avantages mais, pour certains secteurs, elle constitue surtout une taxe supplémentaire. La concertation sera en tout cas primordiale.

J'ai bien noté qu'un moratoire avait été décidé.

- *L'incident est clos.*

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (*in het Frans*).- *Voor sommige sectoren betekent deze heffing een extra belasting. Overleg is in elk geval van het hoogste belang.*

- *Het incident is gesloten.*